

MARSEILLE 2022

Parking Vallier



Auteur : Cédric ANDREÏ / Yannick Julie

Date : 16 mai 2023

Table des matières

Préambule.....	4
1 Présentation générale.....	5
A/ Descriptif du parc.....	5
B/ Caractéristiques du contrat.....	5
C/ Rappel des tarifs en vigueur avec rappel des augmentations pratiquées.....	6
Grille tarifaire en vigueur au 1 ^{er} Janvier 2022.....	6
D/ Eléments marquants de l'exploitation.....	8
2 Inventaire actualisé et précis du service avec niveau d'amortissement de chaque bien par parc.....	9
3 Opérations d'entretien-maintenance-renouvellement	10
A/Montant total.....	10
B/Détail par opération.....	10
C/Suivi explicite des opérations contractuelles et des opérations mentionnées l'année précédente ..	11
4 Fréquentation par parc.....	13
A/Fréquentation horaires totales.....	13
B/Sorties gratuites	16
C/Abonnements	17
D/Détail des autres produits.....	19
E/Eléments justifiants et explications sur d'éventuelles variations.....	19
5 Qualité de service.....	20
A/Précision des services à la clientèle.....	20
B/Nombre et motifs des réclamations	21
C/Extraction des réclamations	22
D/Résultat détaillé de l'enquête de satisfaction	22
6 Affectation du personnel par parc.....	35
A/Nombre d'ETP en fonction de chaque catégorie de personnel.....	35
B/Pourcentage d'affectation des ETP par parc.....	35
C/Tâches confiées à chaque ETP.....	36
D/Justification de toute variation de la masse salariale	38
7 Compte d'exploitation	39
A/Compte d'exploitation	40
B/Rappel du compte prévisionnel pour l'année	42
C/Justification de tout écart significatif avec le compte d'exploitation prévisionnel	42
D/Justification de chaque variation du compte d'exploitation annuel par rapport aux années précédentes.....	43
8 Détails des charges	44
A/Exploitation.....	44
B/Personnel.....	44

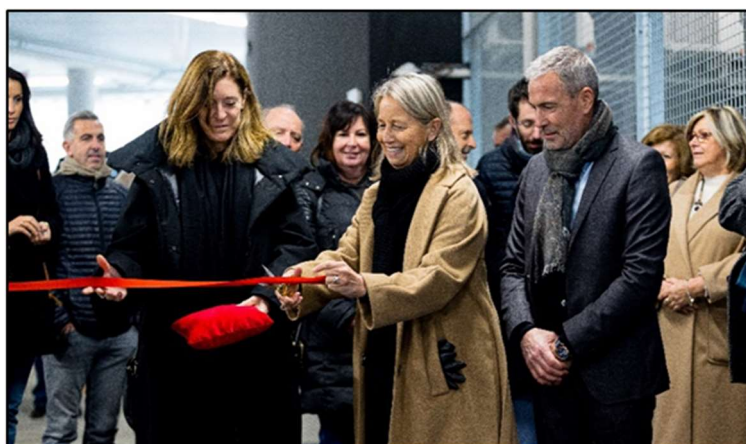
C/Totales.....	44
9 Détails du calcul de la redevance	45
10 Détail des frais de personnel.....	46
A/Coût pour chaque ETP de la DSP	46
B/Coûts relatifs au personnel	46
C/ Justification de toute évolution de la masse salariale	46
11 Liasse fiscale	47

Préambule

L'année 2022 est l'année du retour à la normale après deux exercices perturbés par la pandémie de Covid 19 et les différents confinements, couvre-feu et restrictions sanitaires.

D'une manière générale, pour la Ville de Marseille, nous constatons une belle reprise de la fréquentation horaire et une activité touristique croissante, notamment sur la période estivale.

Un des faits marquants de cet exercice est le constat alarmant que nous faisons quant à la recrudescence des vols à la roulotte, du vandalisme et des incivilités sur l'ensemble du territoire Marseillais.



1 Présentation générale

A/ Descriptif du parc

Parcs	Type E/SE/A*	Nb de places publiques	Nb de niveaux	Utilisation Résidentiel/ Rotatif/Mixte	Date de mise en service
VALLIER	A	450	3	Mixte	2008

Durée du contrat: 40 ans

Caractéristique du parking : le parking Vallier d'une capacité de 450 places comprend 3 niveaux de stationnement desservis par deux cages d'escaliers munies d'ascenseurs.

Les caisses automatiques sont positionnées au niveau 0 proche de l'entrée véhicule et de l'accueil d'exploitation. C'est un parking en élévation et non pas en souterrain, d'où une réglementation incendie plus souple que dans un ERP de type enterré.

B/ Caractéristiques du contrat

La société Q-Park France gère le parking Vallier depuis mars 2008, dans le cadre d'un contrat de concession d'une durée de 40 ans.

Le présent rapport d'activité a pour objet de décrire l'organisation du site et de présenter au délégant l'économie générale de l'exploitation conformément de notre convention.

C/ Rappel des tarifs en vigueur avec rappel des augmentations pratiquées

Grille tarifaire en vigueur au 1^{er} Janvier 2022

PRIX ET SERVICES

Q-PARK VALLIER

🕒 24/7

Tarifs Jour - De 8h à 20h

15 min	GRATUIT	2h00	3,30 €	3h45	5,90 €	7h00	8,90 €
30 min	GRATUIT	2h15	3,80 €	4h00	6,20 €	8h00	9,70 €
45 min	1,30 €	2h30	4,20 €	4h15	6,50 €	9h00	10,60 €
1h00	1,70 €	2h45	4,60 €	4h30	6,80 €	10h00	11,40 €
1h15	2,10 €	3h00	5,00 €	4h45	7,10 €	11h00	11,80 €
1h30	2,50 €	3h15	5,30 €	5h00	7,30 €	12h00	12,00 €
1h45	2,90 €	3h30	5,60 €	6h00	8,10 €	Plafond	12,00 €

Tarifs Nuit - De 20h à 8h

45 min	0,90 €	2h00	2,40 €	3h15	3,80 €	4h30	4,80 €
1h00	1,20 €	2h15	2,70 €	3h30	4,00 €	4h45	5,00 €
1h15	1,50 €	2h30	3,00 €	3h45	4,20 €	5h00	5,00 €
1h30	1,80 €	2h45	3,30 €	4h00	4,40 €	Plafond	5,00 €
1h45	2,10 €	3h00	3,60 €	4h15	4,60 €		

Ticket perdu

20,00 € /post

Moyens de paiement



Services



Abonnements

uniquement sur qpark.fr

7x24		Du lundi au dimanche	164,70 € /mois
7x24	Résident	Du lundi au dimanche - sous conditions	58,34 € /mois
7x24	Résident Moto	Du lundi au dimanche - sous conditions	30,42 € /mois
7x24	Résident Nuit (20h-8h + we et jours fériés)	Du lundi au dimanche - sous conditions	30,42 € /mois

Forfaits
en vente à l'accueil.

Vidéo protection et informations pratiques



Pour votre sécurité, ce parc de stationnement est placé sous vidéo-protection par caméras vidéo, avec enregistrement d'images par la société Q-Park France Services. Ces images sont conservées pendant une durée de 30 jours. Pour exercer vos droits d'information et de liberté, notamment votre droit d'accès aux images qui vous concernent, ou pour toute information sur ce dispositif, vous pouvez vous adresser à protection@qpark.fr. Vous bénéficiez du droit d'introduire un recours auprès du J.N. Le parc de stationnement est équipé d'un système de lecture des plaques minéralogiques, installé par Q-Park France Services aux entrées et sorties véhicules du parc, afin d'optimiser votre stationnement.

Les personnes habilitées par Q-Park France Services, comprenant notamment le responsable du parc et les sociétés de maintenance du système sont susceptibles d'accéder aux données qui y sont enregistrées. Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'opposition, de suppression et de limitation des données en envoyant un mail à l'adresse protection@qpark.fr Q-Park France Services, 1 rue Jacques-Henri Lortie 92130 Issy-les-Moulineaux, RCS de Nanterre 834 424 095, tel : 09 86 86 86 90 (n° gratuit). Le stationnement a lieu aux risques et périls des propriétaires de véhicules, les droits perçus n'étant que des droits de stationnement et non de gardiennage. Le règlement intérieur est affiché dans le parc. Toute tranche horaire commensée est due. Conservez votre ticket sur vous et payez aux bornes de sortie ou aux caisses automatiques.



Formule d'indexation

CALCUL DES INDEXATIONS DE TARIFS AVENANT 3					
Caractéristiques contrat		Date d'indexation		janv-23	30-août
MARSEILLE - VALLIER		TVA date de l'indexation		20,00%	
Contrat	Contrat pour l'exploitation du parking Vallier				
Date de signature	janv-08				
Valeur de base indice	2007				
Fréquence d'indexation	au 1er janvier				
Dernière indexation	-				
Arrondis	-				
FFR/EUR	6,55957				
TVA date de signature du contrat	20,00%				
Coefficient d'indexation K pour les abonnés					
Formule d'indexation	K= a + b *[0,35*S/S0 + 0,30*BT01/BT010 + 0,35*FSD2/FSD20]				
Coefficient					
a	0,05				
b	0,95				
Indices	Date de valeur	Valeur			
ICTrev-TS	mars-22	118,40		ICTH	1565190
ICTTS20	déc-20	115,20			
BT01	juin-22	127,20			
BT010	févr-21	115,20			
FSD2	juin-22	171,10			
FSD20	avr-21	134,40			
K	1,1297				
K 2022 =	1,0145				
	11,36%				

D/ Éléments marquants de l'exploitation

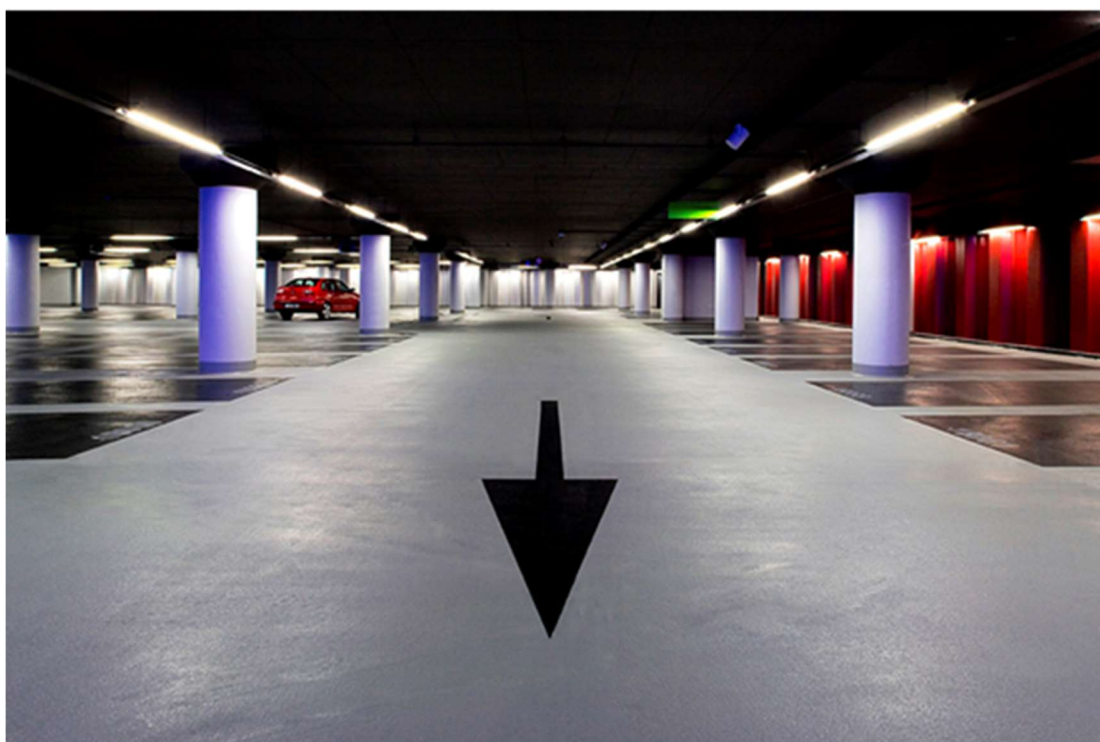
Les éléments marquant pour cette année est le changement de matériel de l'ensemble du parking.

Nous avons choisi le matériel de marque Orbility qui a été installé courant octobre 2022 en remplacement de l'ancien péager qui était du même fournisseur.

- Le changement des cartes d'abonnements des clients.
- Les vols à la roulotte qui sont en croissance surtout durant la période estivale.
- L'agression de notre agent, qui à ce jour n'a toujours pas repris le travail suite à deux agressions en l'espace de six mois.

2 Inventaire actualisé et précis du service avec niveau d'amortissement de chaque bien par parc

En raison de son volume, le détail des investissements vous est fourni en accompagnement de ce rapport sur support USB. Il est précisé dans ce fichier s'il s'agit de biens de retour ou de biens de reprise.



3 Opérations d'entretien-maintenance-renouvellement

A/Montant total

En 2022, nous avons investi 120K€ selon le programme détaillé dans le paragraphe suivant.

B/Détail par opération

En support USB nous vous communiquons les détails de chaque investissement.

- Broadband modification des ligne réseaux internet 150 €
- Orbility changement du système de péage 112K€
- Ampéris changement batteries onduleur 1.5 k€
- Reprise Bandeau entrée PNG suite fuite 4,5K€

C/Suivi explicite des opérations contractuelles et des opérations mentionnées l'année précédente

Lots	Sociétés
Ascenseur	Kone
Portails automatiques	SRV
Contrôle d'accès	Orbility
Extincteurs	Rot
Electricité - climatisation - éclairage	Ampéris
Contrôle et vérifications des installations électriques	Vérité
Pompe de relevage	Ampéris
Système de Sécurité Incendie	Ampéris

Maintenance technique et contrôle réglementaire par les sous-traitants

Le matériel de péage a été changé courant novembre.

Nous avons choisi le matériel de marque Orbility pour le parking Vallier.

Nous disposons d'un chenal d'entrée double dont un est équipé d'un système dédié aux clients RTM, un chenal de sortie là aussi muni d'une borne RTM en plus du péager ainsi que deux caisses automatiques centralisées au niveau 0 proche des accès piétons et véhicules au droit du local d'exploitation.

Nous proposons le paiement CB et carte GR en bornes de sortie et en caisse automatiques suite à un investissement réalisé par Q-Park pour répondre au mieux aux exigences d'une clientèle de professionnels.

L'ensemble des équipements de péage est remonté au niveau de notre QCR de Valence qui peut prendre la main si besoin pour aider et accompagner les clients.

De part sa structure aérienne et en rapport avec la réglementation en vigueur, la ventilation ainsi que le désenfumage du Parking Vallier sont naturelles.

En cas de départ de feu, un message d'évacuation est diffusé sur l'ensemble du parking via des hauts parleurs positionnés à chaque étage.

Des extincteurs et des déclencheurs manuels sont positionnés aux endroits stratégiques des parcs (espaces piétons) conformément à la réglementation en vigueur.

L'équipe d'exploitation est fortement sensibilisée ce qui se traduit par des vérifications hebdomadaires inscrites dans leur fiche de poste, et complétant les interventions de nos prestataires dans le cadre de marché cadre au niveau des équipements de sécurité du parking.

Les points de vérifications sont les suivants :

- Contrôle des éléments de sécurité incendie tous niveaux
- Contrôle du bon fonctionnement des pompes de relevages
- Remplacement des tubes lumineux hors service
- Contrôle du bon fonctionnement du matériel de péage

Synthèse des interventions curatives

INTERVENTIONS SOLDÉES PAR LOT TECHNIQUE										
Parkings	Matériel de péage	Sécurité incendie	Télégestion	Communication	Ventilation	Electricité	Vidéosurveillance	Portails	Ascenseurs	TOTAL
Vallier	14	19	1	1	0	2	6	12	12	67

Matériel de péage: Bornes d'entrée et sortie, lecteurs piétons, lecteurs de tickets, barrières, caisses automatiques
Sécurité incendie: Blocs autonomes électrique de secours, extincteurs, colonnes sèches, bac à sables, RIA, PCF
Télégestion: Matériel informatique, routeur, Wago, Flybox
Communication: Interphonie, continuité des ondes radio, radio PTL, téléphonie
Ventilation: Climatization, traitement de l'air, ventilation/désenfumage
Electricité: Alimentation générale, groupe électrogène, lumineux, distribution
Vidéosurveillance: Caméras, stockeurs d'image
Portails: Portes d'accès véhicules, portes automatiques, portes piétonnes
Ascenseurs: Phonie ascenseurs, porte palières, boutons d'appel, équipements ascenseurs

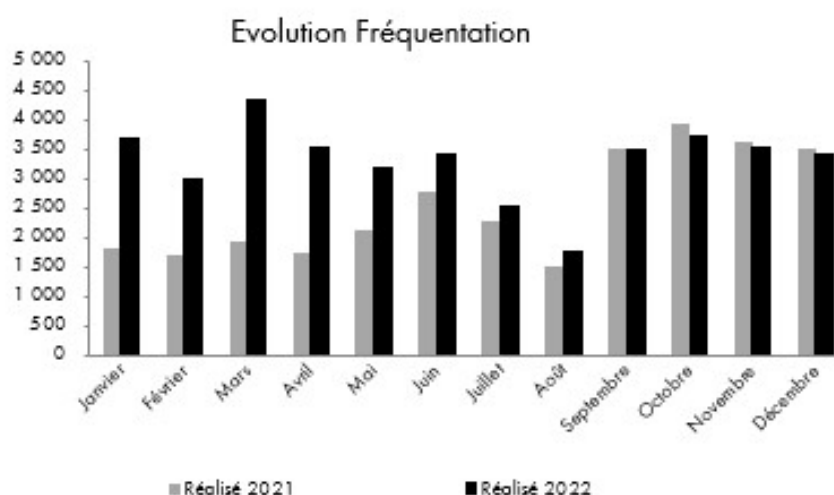
- Au total 67 interventions en 2022, principalement sur des déclenchements intempestifs au niveau du SSI par des jeunes qui squattent aux abords du stade, et des dégradations constatées au niveau des ascenseurs.

4 Fréquentation par parc

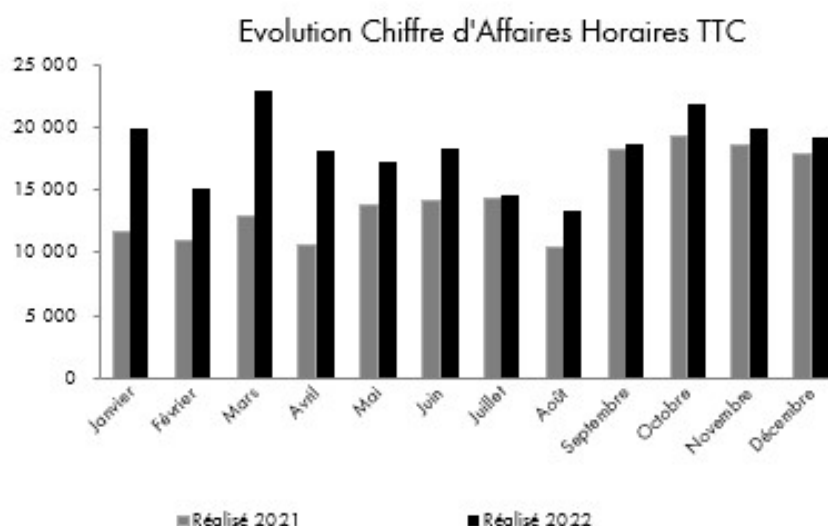
A/Fréquentation horaires totales

HORAIRE

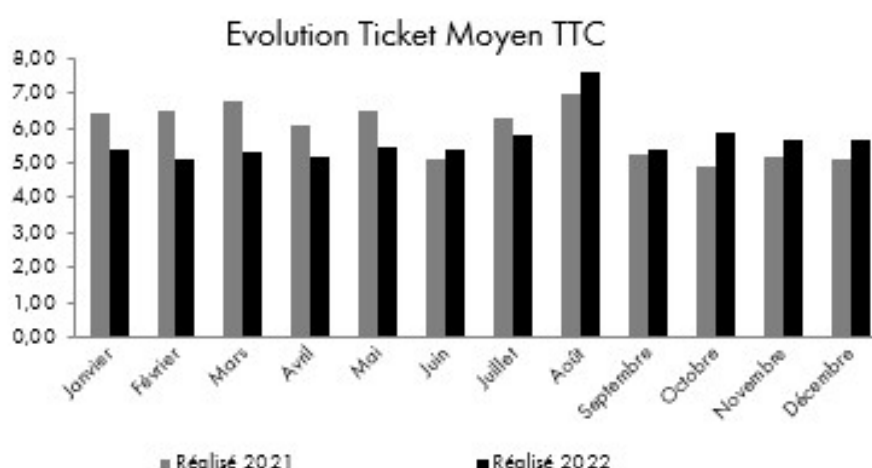
Fréquentation	2021	2022	Ecart N-1
Janvier	1 809	3 672	1 863
Février	1 689	2 977	1 288
Mars	1 907	4 315	2 408
Avril	1 726	3 531	1 805
Mai	2 118	3 166	1 048
Juin	2 770	3 392	622
Juillet	2 279	2 508	229
Août	1 500	1 758	258
Septembre	3 497	3 480	-17
Octobre	3 944	3 710	-234
Novembre	3 607	3 506	-101
Décembre	3 483	3 400	-83
Total	30 329	39 415	9 086



Chiffres d'affaires horaires TTC	2021	2022	Ecart N-1
Janvier	11 595	19 844	8 250
Février	10 940	15 137	4 197
Mars	12 945	22 896	9 950
Avril	10 530	18 231	7 701
Mai	13 822	17 263	3 440
Juin	14 103	18 271	4 168
Juillet	14 300	14 629	330
Août	10 523	13 359	2 836
Septembre	18 302	18 722	421
Octobre	19 231	21 842	2 611
Novembre	18 673	19 833	1 160
Décembre	17 810	19 198	1 388
Total	172 774	219 225	46 451



Ticket Moyen TTC	2021	2022	Ecart N-1
Janvier	6,41	5,40	-1,01
Février	6,48	5,08	-1,39
Mars	6,79	5,31	-1,48
Avril	6,10	5,16	-0,94
Mai	6,53	5,45	-1,07
Juin	5,09	5,39	0,30
Juillet	6,27	5,83	-0,44
Août	7,02	7,60	0,58
Septembre	5,23	5,38	0,15
Octobre	4,88	5,89	1,01
Novembre	5,18	5,66	0,48
Décembre	5,11	5,65	0,53
Total	5,70	5,56	-0,13



Analyse CA Horaires € TTC	2021	2022	Evolution
Fréquentation	30 329	39 415	30%
Ticket moyen TTC en €	5,70	5,56	-2%
Chiffre d'affaires horaires* TTC en €	172 774	219 225	27%
Chiffre d'affaires assimilés* TTC en €	31 652	36 614	16%
Total CA horaires et assimilés	204 426	255 838	25%

La fréquentation horaire atteint 39415 soit 30% de plus que l'année dernière. Cela représente un CA TTC de 255 838€ soit un ticket moyen à 5.56€ légère baisse de 2% mais une évolution des recettes de l'ordre de 25%.

Nous constatons une hausse de la fréquentation horaire sur les 9 premiers mois de l'année par rapport à 2021.

B/Sorties gratuites

Tableau des sorties gratuites

JANVIER	162
FEVRIER	152
MARS	168
AVRIL	152
MAI	159
JUIN	139
JUILLET	113
AOÛT	71
SEPTEMBRE	153
OCTOBRE	120
NOVEMBRE	128
DÉCEMBRE	124
TOTAL	1641

Tableau RTM

JANVIER	1085
FEVRIER	1084
MARS	1392
AVRIL	999
MAI	1279
JUIN	1310
JUILLET	996
AOÛT	893
SEPTEMBRE	1516
OCTOBRE	1199
NOVEMBRE	1195
DÉCEMBRE	1012
TOTAL	13960

Au total, nous comptabilisons 13 960 sorties à l'activité parking relais de la RTM et 1 641 sorties gratuites dans le cadre de la gratuité liée à la grille tarifaire en vigueur.

C/Abonnements

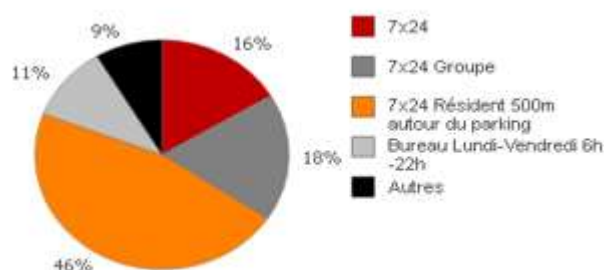
Nombre d'abonnements par catégorie	2021	2022	Evolution
7x24	55	71	29%
7x24 Commerçant	19	22	14%
7x24 Groupe	78	78	0%
7x24 Moto	3	3	0%
7x24 Résident	43	0	-100%
7x24 Résident 500m autour du parking	197	201	2%
7x24 Résident Moto	6	6	0%
7x24 Vélo	1	0	-100%
Bureau Lundi-Vendredi 6h-22h	53	46	-13%
Nuit Lundi-Vendredi + WE / JF 20h-8h	6	6	0%

ABONNES

Nombre	2021	2022	Ecart N-1
Janvier	441	432	-9
Février	442	425	-17
Mars	442	425	-18
Avril	446	429	-17
Mai	444	427	-18
Juin	452	450	-2
Juillet	451	444	-7
Août	451	441	-10
Septembre	460	438	-21
Octobre	460	436	-24
Novembre	458	433	-25
Décembre	461	433	-28
Total	5 408	5 212	-196

Chiffres d'affaires TTC	2021	2022	Ecart N-1
Janvier	41 566	33 330	-8 236
Février	41 729	32 033	-9 696
Mars	41 356	31 680	-9 675
Avril	41 724	32 058	-9 666
Mai	41 868	31 951	-9 917
Juin	40 836	42 738	1 902
Juillet	36 623	33 190	-3 434
Août	34 129	32 985	-1 144
Septembre	34 559	31 898	-2 660
Octobre	33 072	31 931	-1 141
Novembre	32 782	31 476	-1 306
Décembre	33 253	31 720	-1 534
Total	453 496	396 991	-56 505

Répartition des abonnés - déc. 2022



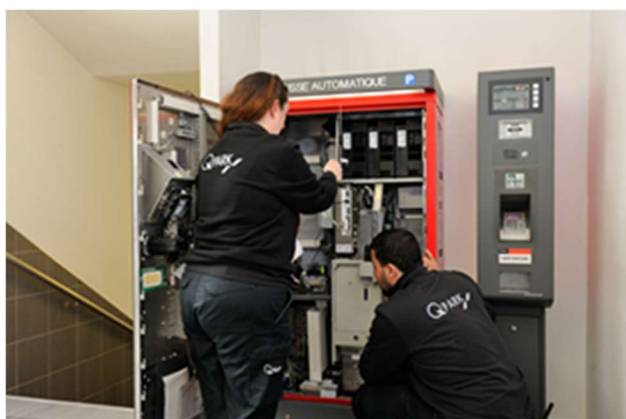
Le chiffre d'affaire abonné pour la période de référence est de 396 K€, une baisse du CA par rapport à 2021 principalement liée à la mise en place de l'abonnement résident et à la modification de certains de nos abonnés vers ce produit là, ainsi qu'à la baisse du nombre d'abonnés de l'ordre de 17 abonnés en moyenne par mois.

D/Détail des autres produits

DETAIL DES RECETTES DIVERSES 2022		
en € HT		
LIB_PARC	LIBELLES_NAVISION	Total
Parc Vallier	Carte perdue (c2c)	271
Total Parc Vallier		271

E/Eléments justifiants et explications sur d'éventuelles variations

En 2022, nous ne constatons pas beaucoup de variations, si ce n'est au niveau des fréquentations horaires sur le dernier trimestre lié aussi au changement de péager du parking.



5 Qualité de service

A/Précision des services à la clientèle



- Dépannage de batteries véhicules,
- Un défibrillateur à l'accueil du parc,
- Distributeur de boissons fraîches,
- Prêt de poussettes,
- Prêt de parapluies,
- Parking sous vidéo protection

B/Nombre et motifs des réclamations

Le personnel du parc est réactif et courtois face aux réclamations des clients ; et en fonction des problèmes exprimés, les aide de façon appropriée en traitant directement leur demande, ou en se référant au Responsable du site.

En complément des demandes traitées localement, le Service clients Q-Park gère les demandes envoyées :

- I Par téléphone : 09 86 86 86 90 (N° gratuit) du lundi au vendredi de 9h à 18h
- I Par courrier : Q-Park France - Service Clients - 1 rue Jacques Henri Lartigue - 92130 Issy-les-Moulineaux
- I Par courriel : service.clients@q-park.fr
- I Sur Internet : www.q-park.fr

À tout moment, le Q-Park Control Room (QCR de Valence) actif 24h/24 peut intervenir à distance en temps réel pour répondre aux éventuels appels de la clientèle grâce aux boutons d'appels situés sur les bornes d'entrées/sorties, caisses automatiques et accès piétons du parking.



En 2022, nous comptabilisons 8 réclamations via notre service client.

Les principales réclamations et autres questions portent sur les horaires d'ouverture, notamment durant les périodes de confinement, l'utilisation des coupons de réduction et la tarification des parkings.

Le service client apporte une réponse soit directement lors de l'appel, soit par un envoi d'un email plus détaillé.

Nous n'avons pas à ce jour de moyen technique d'extraction des réclamations.

D/Résultat détaillé de l'enquête de satisfaction

Chaque année, Q-Park mesure la satisfaction de ses clients par une étude consommateurs. Les clients abonnés, horaires et réservation répondent à un questionnaire en ligne qui leur permet de noter différents critères : accueil du personnel, installations, signalétique intérieure et extérieures, équipements, sécurité, contacts clients.

Cette année l'administration du questionnaire horaire s'est faite 100% en ligne grâce à un jeu concours. Ainsi tous les clients qui répondaient intégralement au questionnaire étaient automatiquement inscrits pour le tirage au sort. Les lots proposés étaient orientés autour du thème de la mobilité et du bien-être : vélos et trottinettes électriques, vélos classiques, cartes essence, bon d'achat pour réserver son stationnement sur q-park.fr, bon d'achat Décathlon, box découverte, etc...

GRAND JEU-CONCOURS

VALEUR TOTALE
DES LOTS
À GAGNER
DE PLUS DE
6 000€

LOT 1 : Vélo électrique

LOT 2 : Scooter électrique

LOT 3 : Sac à main

LOT 4 : Cafetière

LOT 5 : Vélo classique

LOT 6 : Lot de jeux

ET D'AUTRES LOTS...

Participez à notre enquête satisfaction !

Tentez votre chance !

Pour participer, scannez le QR Code ou rendez vous sur q-park.fr/jeu-concours, répondez à notre questionnaire de satisfaction et inscrivez-vous au tirage au sort pour tenter de gagner l'un des nombreux lots mis en jeu.

Je soussigné(e) du 05/07/2022 au 31/07/2022, accède(e) au www.q-park.fr/enquete-satisfaction, soumet(e) aux www.q-park.fr/jeu-concours les modalités de Règlement disponibles en annexe à l'enquête ou sur www.q-park.fr/jeu-concours et déclare(e) accepter(e) les conditions de participation. Je déclare(e) être majeur(e) et résider(e) en France. Les données personnelles fournies sont exactes et conformes à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Les données personnelles fournies sont exactes et conformes à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Les données personnelles fournies sont exactes et conformes à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

 www.q-park.fr

Q PARK Quality in parking

jeu-concours@q-park.fr, en nous indiquant vos nom, prénom, adresse postale et numéro de téléphone (pour une bonne livraison de votre lot). À défaut de réception de ces informations par nos services dans ce délai, nous considérerons que vous avez renoncé à votre donation et en conséquence, celle-ci ne vous sera pas adressée.' Then, 'Merci encore d'avoir répondu à notre questionnaire et nous vous souhaitons de bien profiter de votre cadeau.' Below this is 'Cordialement,' followed by 'Michèle Salvadori, Directeur Général.' At the bottom, there is a row of five icons with text: 1. A red square icon with a white car and the text 'RAPORTE votre parking en quelques clics.' 2. A red circle icon with a white car and the text 'TRANQUILLITE' Réservez votre place à l'avance.' 3. A red circle icon with a white car and the text 'DISPONIBILITE' Accédez à votre parking à tout moment.' 4. A red circle icon with a white car and the text 'FLUIDITE' Réservez votre place à l'avance.' 5. A red circle icon with a white car and the text 'FLUIDITE' Réservez votre place à l'avance.' At the very bottom, the text 'Une parking 3 Services sur 50 € par semaine' is visible."/>

FÉLICITATIONS !

Cher(e) client(e),

Nous avons le plaisir de vous offrir ce cadeau suite à votre participation à notre Grande Enquête Satisfaction pour laquelle vous avez été tiré(e) au sort.



Profitez-en bien !
Et à très vite dans l'un des nos parkings Q-Park.

Q-PARK

www.q-park.fr

Quality in parking

Echantillon

	Votre parking	Moyenne Nationale
Clients horaires	1	730
Clients abonnés	57	3601
Clients résa	21	4021
TOTAL	79	8352

Mode de recueil

- Clients abonnés et résa : Interviews auto administrées via un questionnaire en ligne. Un email invitant à se connecter au questionnaire a été envoyé.
- Clients horaires : Les clients scannent un QRcode pour répondre au questionnaire en ligne

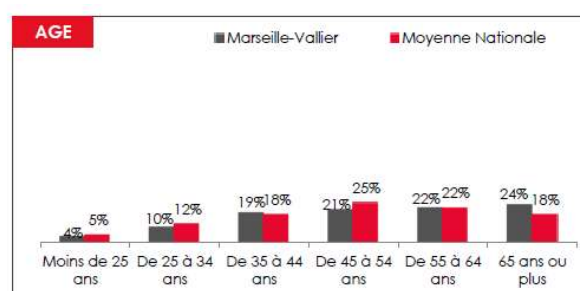
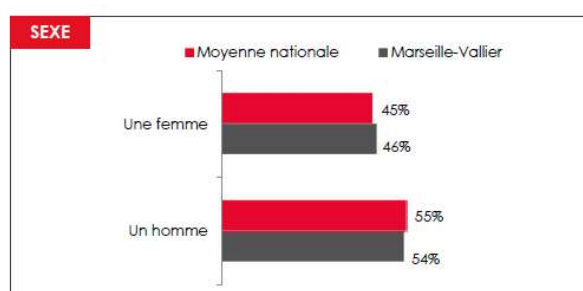
Date du terrain

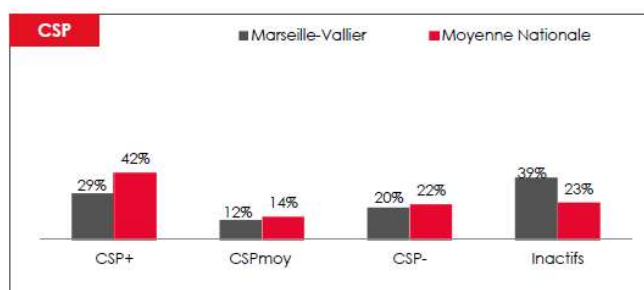
- Clients abonnés : d'octobre 2022 à février 2023
- Clients horaires : de juillet 2022 à février 2023
- Clients résa : de mai 2022 à février 2023



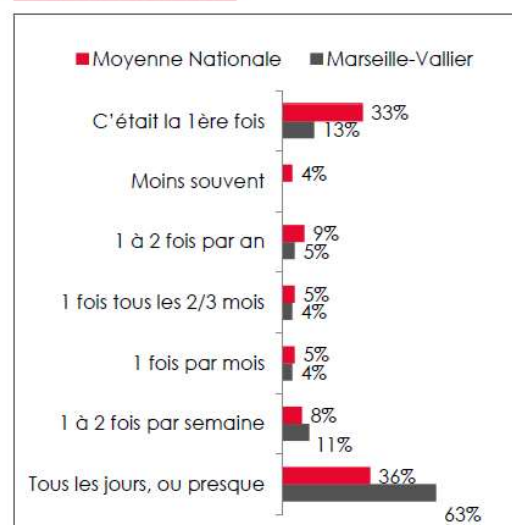
Profil sociodémographique

Fréquentation du parking



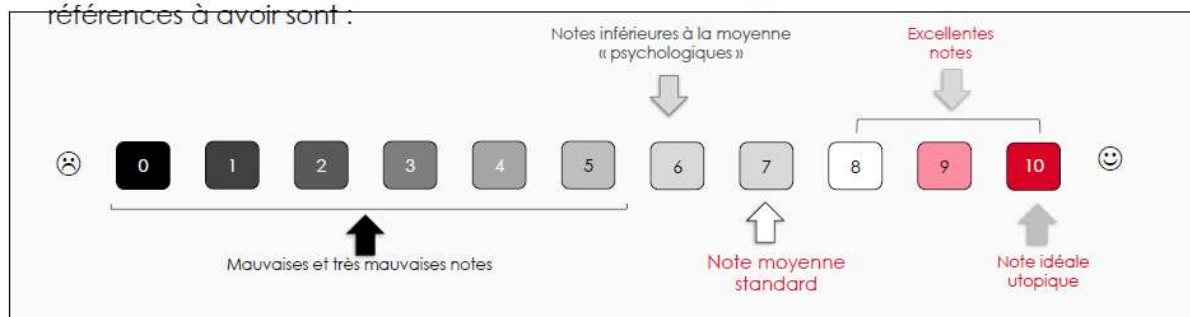


Fréquence d'utilisation



La satisfaction est mesurée par une note de 0 à 10, 0 correspondant à 'pas du tout satisfait' et 10 à 'très satisfait', les notes intermédiaires permettant de nuancer votre jugement

Par expérience de l'utilisation de cette échelle de notation, les références à avoir sont :



=> Votre objectif est d'obtenir des notes supérieures ou égales à 7/10.



Lecture des résultats

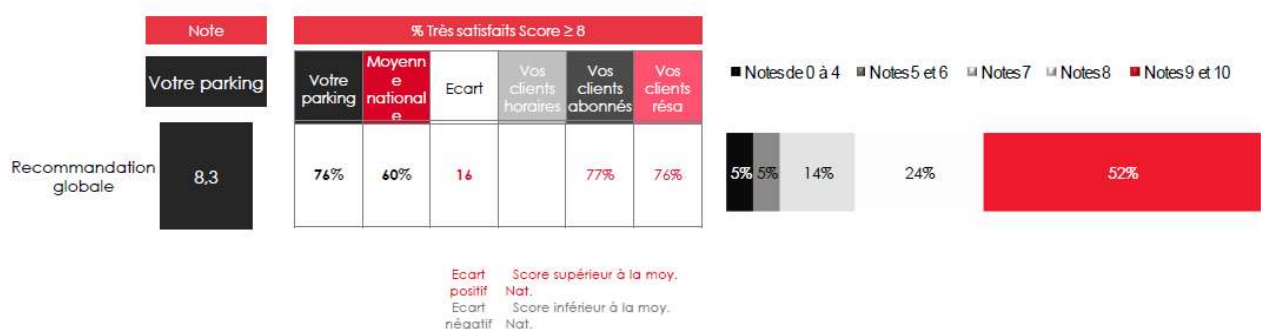
En moyenne, les clients de votre parking donnent une note de 7,6/10. 58% donnent une note de 8 ou plus.

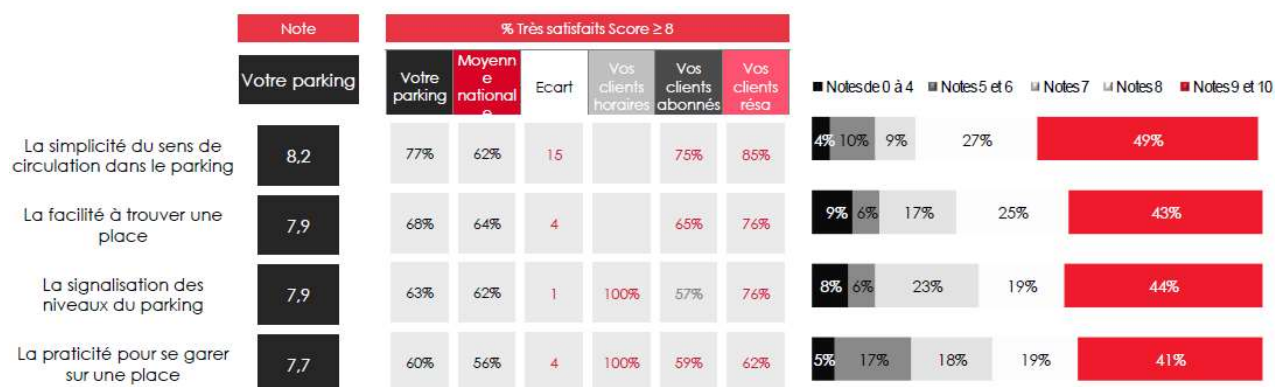
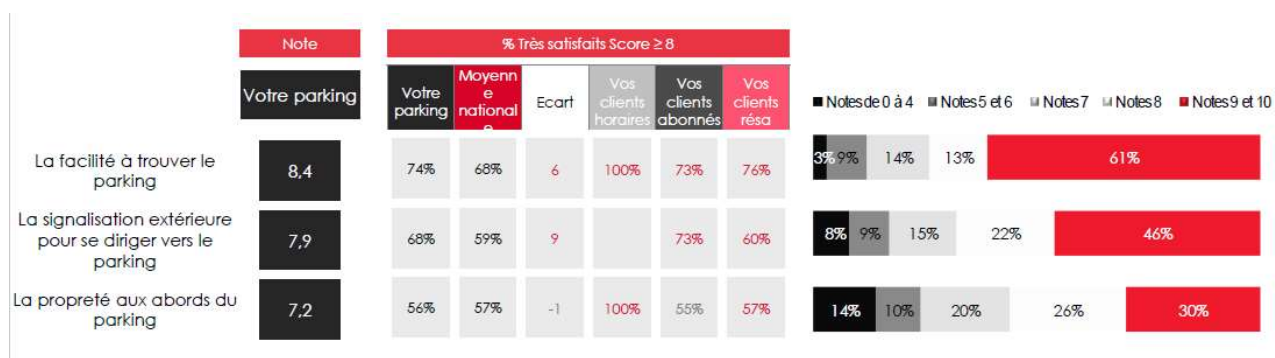
100% des clients horaires donnent une note de 8 ou plus.

53% des clients abonnés donnent une note de 8 ou plus.

71% des clients résa donnent une note de 8 ou plus.

Conseilleriez-vous ce parking à vos proches ?









	Marseille-Vallier	Moyenne Nationale	Ecart	A surveiller (Note < 7)	Horaires	Abonnés	Résa
Satisfaction globale	7,6	7,1	0,5		9	7,5	7,7
La qualité de l'éclairage	8,4	8	0,4		10	8,3	8,4
La propreté des niveaux du parking, des accès véhicules, des accès piétons, escaliers, ascenseurs	7,7	7,2	0,5		9	7,5	8
L'ambiance sonore	7,9	7,5	0,4		10	7,8	8,4
L'ambiance générale rassurante	7,6	7,4	0,2		10	7,4	8
L'odeur dans les niveaux du parking, les accès piétons, escaliers, ascenseurs	7,8	6,9	0,9		8	7,8	7,7
La facilité à trouver le parking	8,4	7,8	0,6		8	8,5	8,2
La signalisation extérieure pour se diriger vers le parking	7,9	7,4	0,5		7	8,1	7,5
La propreté aux abords du parking	7,2	7,3	-0,1		9	7,3	6,7
La facilité à trouver une place	7,9	7,6	0,3		7	7,9	7,9
La simplicité du sens de circulation dans le parking	8,2	7,5	0,7		7	8,2	8,2
La praticité pour se garer sur une place (peu de manœuvres)	7,7	7,2	0,5		9	7,7	7,7
La signalisation des niveaux du parking (panneaux, fléchages...)	7,9	7,6	0,3		8	7,8	8,2

	Marseille-Vallier	Moyenne Nationale	Ecart	A surveiller (Note < 7)	Horaires	Abonnés	Résa
Le fonctionnement des bornes d'appel	7,3	7	0,3			7,8	5,6
Le fonctionnement de la borne à l'entrée/sortie du parking et des caisses auto	8,1	7,1	1		10	8	8,2
La rapidité de prise en charge lors des appels aux bornes	7,4	6,9	0,5			7,7	6,2
Le lecteur de votre badge d'accès	8	7,4	0,6			8	
La qualité de votre badge d'accès, solide, robuste	8,6	8	0,6			8,6	
Le fonctionnement du lecteur de votre QR Code / plaque	8,6	6,7	1,9				8,6
La rapidité de paiement en borne de sortie et en caisse	7,8	7,7	0,1		9		7,6
Les moyens de paiement possible (carte bancaire, Total GR, espèces, Télépéage, paiement sans contact...)	9	8,7	0,3		9		
La compétitivité des prix par rapport à d'autres solutions de stationnement à proximité	8,1	6,7	1,4			8,5	7,2
L'adaptation de l'offre à votre besoin (différentes formules d'abonnements)	8,6	6,8	1,8			8,6	
Votre sentiment global sur la sécurité du parking	7,1	7,5	-0,4		8	6,9	7,6
Des espaces bien éclairés	8,2	7,8	0,4		9	8,1	8,2
Le sentiment de sécurité dans les sas piétons	7,2	7,3	-0,1		8	7,2	7,4

		Marseille-Vallier	Moyenne Nationale	Ecart	A surveiller (Note < 7)	Horaires	Abonnés	Résa
Contacts via les bornes	La rapidité de prise en charge lorsque vous avez actionné la borne d'appel	7,5	7,1	0,4			7,6	6,8
	La qualité d'écoute	8	7,4	0,6			8,1	7,7
	La résolution de votre demande	7,7	7,4	0,3			7,7	7,8
	La facilité de compréhension de la réponse	7,6	7,5	0,1			7,6	8,2
	La qualité de la réponse	7,8	7,4	0,4			7,8	7,7
Contacts par téléphone	La qualité d'écoute du Service Clients (par téléphone)	8,4	6,8	1,6			8,3	9
	La résolution de votre demande	7,7	6,2	1,5			7,5	8,5
	La rapidité d'intervention du Service Clients (par téléphone)	7,5	6,3	1,2			7,5	7,5
	La qualité de la réponse	7,4	6,5	0,9			7,3	8
Contacts par email	La résolution de votre demande	5,5	4,9	0,6	👁️		5,8	0
	La qualité de la réponse (détaillée)	6,6	5,1	1,5	👁️		6,9	0
	La rapidité de la réponse	6,6	5,2	1,4	👁️		6,9	0

Satisfaction globale

Les résultats de l'enquête clients sont satisfaisants. En effet, ces derniers donnent une note de 7.6/10 et 58% des sondés donnent une note de 8 ou plus.

71% des utilisateurs du service Q Park Résa donnent une note de 8 ou plus.

53% des clients abonnés donnent une note de 8 ou plus.

100% des clients horaires donnent une note de 8 ou plus.

I Installations et ambiance

Nos usagers reconnaissent la qualité de cet ouvrage sur les thèmes de la qualité de l'éclairage, de l'ambiance générale rassurante et de la facilité à accéder au parking. Les clients donnent la note de 7.6/10.

Nos adaptations en matière de planning de nettoyage nous ont permis d'améliorer considérablement la satisfaction de notre clientèle quant à la propreté du parking.

I Satisfaction – Signalétique et équipements

Les clients de notre service en ligne Q Park Resa attribuent la note de 7,7/10 au fonctionnement des installations relatives à leurs réservations (lecteur de QR code et prise en charge des appels par le QCR pour le déverrouillage des accès piétons).

Nos utilisateurs nous attribuent des très bonnes notes sur l'ensemble du fonctionnement du système de péage que ce soit pour les abonnés ainsi que pour la clientèle horaire.



I Sécurité

Nos usagers se sentent en sécurité dans nos parkings et attribuent une note de 7.2 / 10 sur ce point. Les efforts déployés par notre prestataire de sécurité PSI, dont les agents effectuent des rondes permanentes, et des présences statiques ainsi que la vigilance de nos agents nous permettent de faire face aux nouvelles problématiques rencontrées sur l'ensemble de nos sites Marseillais.

I Contact avec le personnel

Nos usagers sont satisfaits de l'aide apportée et des solutions proposées via les bornes d'appel. Ils attribuent la note de 7.5/10 pour cette prestation.

Les résultats sont légèrement inférieurs pour les demandes traitées par mail et les solutions apportées par notre service client via le téléphone sont également appréciées.

I Conclusion

Le niveau de satisfaction global du parking Vallier

Nous avons indentifié les axes de travail suivants :

- La qualité de la réponse aux mails
- Le délai de réponse aux mails
- La rapidité de la réponse aux mails

Les points reconnus comme positifs sont les suivants :

- L'ambiance générale rassurante
- La compétitivité des tarifs
- La propreté du parking
- Le fonctoinnement des bornes et des caisses automatiques
- Le sentiment global sur la sécurité des parkings
- La facilité pour trouver et accéder aux parkings

Démarche QSE

I Opérateur certifié QSE

La qualité est au centre des valeurs du groupe Q-Park dont la devise est « Quality in Parking ». C'est pourquoi, en 2018, nous avons fait le choix de devenir le premier opérateur d'envergure nationale à être triplement certifié Qualité, Santé Sécurité et Environnement en appliquant les exigences et les lignes directrices des 3 référentiels ISO 9001, ISO 45001 et ISO 14001 sur l'intégralité de son périmètre à savoir :

- | Le siège de Q-Park France
- | Le centre de télé-opération QCR
- | L'ensemble des parkings en exploitation

Pour y parvenir, Q-Park a mis en place un système de management intégré QSE, dans le cadre d'une approche processus structurée. Il permet de piloter l'organisation selon les principes de l'amélioration continue qui intègre :

- | Le suivi de la performance
- | L'analyse des risques

L'AFNOR a certifié Q-Park dès 2019 et a pu, en 2020 confirmer cette certification lors d'audits sur sites, en marge du second confinement lié à la pandémie de COVID-19.



L'obtention de cette certification démontre la volonté de Q-Park pour la prise en compte des enjeux QSE dans ces modes de fonctionnement et renforce sa volonté de travailler selon les principes de l'amélioration continue.

I Les principaux engagements QSE de Q-Park :

La politique QSE certifiée de l'ensemble de Q-Park France, est une véritable valeur ajoutée de l'organisation à l'échelle du groupe. Elle nous permet d'intégrer dans la démarche QSE chaque nouveau parking dès sa reprise en exploitation



Améliorer sans cesse la qualité de notre organisation pour la satisfaction de tous les clients de Q-Park.



Assurer la Santé et la Sécurité de toutes et tous au sein de l'ensemble des structures de Q-Park.



Limitier notre impact sur l'environnement en adoptant une démarche éco-responsable pour toute l'organisation.

Conscients des enjeux de demain, nous voulons envoyer un message fort et impulser un changement dans l'écosystème dans lequel nous évoluons chaque jour. Ainsi, nous cherchons à associer nos partenaires lors de nos appels d'offre afin de les amener à s'inscrire également dans la même démarche responsable et durable.



6 Affectation du personnel par parc

A/Nombre d'ETP en fonction de chaque catégorie de personnel

2022		NB HEURES ANN	COUT		ETP
Marseille - Vallier					
	FONTAINE	1 822	39357,89	maitrise	0,45
	MAATOUG	728	22554,28	employé	1,13
	REMPLACEMENT	147	3380,00	intérim	0,09
					1,68

B/Pourcentage d'affectation des ETP par parc

Les ETP catégorie employé sont affectés à 100% pour Mme Fontaine et 40% pour Mr Maatoug sur le parking Vallier hors personnel d'encadrement qui lui, est mutualisé sur plusieurs sites, et les remplacements de congés sont assurés par de la prestation intérimaire.

C/Tâches confiées à chaque ETP

Responsable Centre de Profits

Gestion du parking Vallier

Gestion relationnelle entre les usagers des parcs en prenant en considération la mission de service public et le respect de nos clauses contractuelles.

Responsabilité financière : encaissements, dépôts des recettes des parcs.

Gestion du personnel d'exploitation de l'ensemble du site.

Adjoint Responsable d'exploitation/ Agent exploitation confirmé

Le Responsable d'Exploitation assure la responsabilité de l'exploitation d'un site de stationnement.

Activités commerciales :

- accueil, information et assistance à la clientèle,
- établissement de factures et encaissements,
- responsabilité financière : encaissements, dépôts des recettes des parcs,
- contribution à la mise en œuvre d'actions commerciales,
- traitement des réclamations (dans le cadre de directives reçues).
- surveillance technique et gestion du matériel

Activités de gestions, d'organisation et de management :

- encadrement du personnel de l'exploitation,
- organisation, contrôle et participation à l'ensemble des activités nécessaires à l'exploitation,

- suivi de la maintenance des équipements, établissement des plannings des travaux d'entretien et de nettoyage,
- réalisation et encadrement de l'ensemble des activités administratives et comptables,
- établissement de tableaux de bord relatifs à l'activité,
- établissement / transmission et classement de tous documents à caractère administratif et commercial,
- application des procédures de sécurité et de qualité en vigueur dans l'entreprise.
- Le chef de parc de stationnement s'assure de l'application des règles, normes et procédures qui régissent l'activité du site.

Agents d'exploitation

Les principales missions des agents d'exploitation sont :

- L'accueil, l'information et le conseil de la clientèle,
- L'assistance à la clientèle en cas de difficultés (pannes, oubli de l'emplacement du véhicule, indications d'itinéraires,...),
- Les encaissements et l'établissement de facture sur demande,
- De veiller à la sécurité des personnes et des biens,
- La connaissance et la maîtrise des procédures de sécurité (alerte, activation des équipements, mise en sécurité des personnes, évacuation du bâtiment) et de sûreté (alerte les services de Police en cas d'anomalies)
- D'effectuer les opérations de maintenance de premier niveau des équipements et installations,
- D'assurer le nettoyage de l'ensemble du parc.

D/Justification de toute variation de la masse salariale

Aucun mouvement de salarié n'est à signaler sur ce contrat au titre de l'année 2022.

7 Compte d'exploitation

A/Compte d'exploitation

Compte-rendu financier:

Marseille Vallier

	Résultat sur contrat		Analyse de variation	
(En Milliers Euros)	2022	2021	Variation en valeur	Variation en %
Recettes horaires & assimilées	213,2	170,4	42,8	25,1%
Recettes abonnés	330,8	377,9	-47,1	-12,5%
Prestations de service & Recettes voirie				
Recettes diverses	0,3	0,7	-0,4	-60,6%
Subvention d'exploitation	115,7	88,0	27,7	31,5%
Coûts capitalisés				
Amortissement des amodiataires + Ch. Locatives refact.	9,3	9,1	0,3	2,8%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	669,3	646,0	23,3	3,6%
Coûts des travaux refacturés				
Travaux refacturés				
Solde sur travaux refacturés				
Coût du personnel interne	-62,0	-57,7	-4,3	7,5%
Personnel intérimaire	-3,4		-3,4	
Personnel de sécurité				
Autres coûts de personnel	-0,1		-0,1	
Supports opérationnels	-8,727	-8,7	-0,0	0,2%
Coût main d'œuvre directe	-74,2	-66,4	-7,8	11,7%
CET (Contribution Economique Territoriale) (= CFE + CVAE+ Plaft)	-11,7	-11,3	-0,4	3,2%
Taxes foncières & Taxes s/ ordures ménagères	-53,9	-49,1	-4,8	9,7%
C3S (ex Organic)				
Autres taxes diverses				
Impôts et Taxes	-65,6	-60,4	-5,1	8,5%
Eau & énergie	-16,907	-13,4	-3,5	26,0%
Fournitures de parking/voirie	-1,694	0,4	-2,1	NS
Entretien de l'ouvrage	-11,564	-4,3	-7,3	170,3%
Maintenance des équipements de parking	-17,675	-16,9	-0,7	4,3%
Location diverses d'exploitation				
Sous traitance Exploit. / Services extérieurs				
Téléphone	-2,874	-2,1	-0,8	38,5%
Télésurveillance & Gestion des abonnés	-11,985	-12,0		0,0%
Assurance parking	1,707	-7,5	9,2	-122,8%
Coût de la gestion de l'argent	-3,539	-2,6	-1,0	38,4%
Coût du marketing opérationnel	-3,270	-2,7	-0,6	22,0%
Coût des véhicules d'exploitation				
Frais de voyages & mission/réception	-0,199	-0,1	-0,1	155,8%
Charges administratives d'exploitation	-7,055	-10,3	3,2	-31,4%
Sous Traitance QPS				
Support informatique exploitation	-24,123	-26,0	1,9	-7,4%
Autres Ch. Dir. Exploit. & Transfert de Ch. Exploit.	4,3	-0,9	5,2	NS
Total charges directes de production	-234,6	-225,1	-9,4	4,2%

Loyers des locaux				
Charges locatives				
Redevances / Loyers locaux - Part Fixe	-2,6	-2,4	-0,2	7,1%
Redevances / Loyers locaux - Part Variable				
Total loyers et redevances	-2,6	-2,4	-0,2	7,1%
Autres taxes indirectes				
Honoraires CAC				
Honoraires avocats				
Honoraires divers		-0,7	0,7	-100,0%
Frais de services bancaires	-1,821	-1,7	-0,1	4,3%
Assurances (hors exploit, locaux et transport)				
Frais généraux divers				
Supports Services généraux	-35,5	-39,1	3,6	-9,2%
Total charges indirectes	-39,9	-43,9	4,0	-9,1%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-274,5	-269,1	-5,4	2,0%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	394,8	377,0	17,9	4,7%
Crédit-bail (part capital remboursé)				
Amortissements des biens	-196,2	-195,4	-0,8	0,4%
Amortissement subv équipements	76,2	76,2		0,0%
Amortissements exploitation QPS				
Prov renouvellement des immobilisations				
Résultat s/ cessions & Mises au rebut				
Total Amortissements	-119,9	-119,1	-0,8	0,7%
RESULTAT D'EXPLOITATION	274,9	257,9	17,1	6,6%
Produits financiers	0,2	0,1	0,1	100,0%
Frais financiers capitalisés aux coûts d'investissements				
Charges financières	-96,7	-98,5	1,8	-1,9%
Crédit-bail (part frais financiers)				
RESULTAT FINANCIER	-96,4	-98,4	1,9	-2,0%
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnels				
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Impôts sur les sociétés				
RESULTAT NET COMPTABLE	178,468	159,5	19,0	11,9%

B/ Rappel du compte prévisionnel pour l'année

		BP 2022	R2022
CA Horaires		152 387	213 199
CA Abonnés		649 458	330 826
Amodiations		13 679	9 328
Publicité		7 409	271
Subvention			115 709
Revenu Net Total		822 933	669 332
Personnel		135 505	74 169
Consommables		31 676	79 453
Matériel		33 332	21 546
Frais div. Gestion		30 302	-4 338
Impôts et taxes		62 940	65 583
Amortissement		174 409	196 178
Reprise de subvention		-77 922	-76 245
Reprise d'amodiations		-9 030	0
Frais de Gestion		57 605	35 516
Redevance fixe		2 897	2 563
Redevance variable		20 436	0
Dépenses de renouvellement		0	0
Total Charges	-14%	462 150	394 426
Résultat d'exploitation avt frais Fi	-26%	360 783	274 906
Frais Financiers		-15 296	-96 439
Résultat courant	-50%	345 487	178 467

C/Justification de tout écart significatif avec le compte d'exploitation prévisionnel

- Le chiffre d'affaire est en-dessous du prévisionnel contractuel malgré une bonne performance des recettes horaires de 61K€ de mieux que le BP.
- Les recettes abonnés sont en-dessous de l'ordre de 319K€ suite à la mise en place du tarif résident avec une compensation de 115K€ permettant de minimiser l'impact pour représenter un déficit de 204K€ au total.
- Au vu de la fréquentation, les charges constatées sont en-dessous du prévisionnel de 68K€ notamment sur le Coût MO.
- Résultat d'exploitation -26% par rapport au CEP
- Résultat courant -50% pour représenter 178K€ en 2022 contre 345K€ prévu au contrat.

D/Justification de chaque variation du compte d'exploitation annuel par rapport aux années précédentes

- Total Chiffres d'affaires +3.6%
- Hausse de la fréquentation horaire donc +25.1% vs 2021 de CA
- Passage en abonnement résident donc -12.5% vs 2021 en recettes abonnées
 - Charges d'exploitation +2%%
 - Résultat courant +11.9%

8 Détails des charges

A/Exploitation

Le total des charges directes de production est de 234.6 K€

- Le coût de la main d'œuvre directe est de 74.2 K€
- Le poste Impôts et taxes représente 65.6 K€
- Le poste Eau et énergie représente 16.9 K€

B/Personnel

Le coût de main d'œuvre directe est de 74.2 K€ pour la période de référence du rapport

- Le personnel interne représente 62 K€
- Le personnel intérimaire représente 3.4 K€
- Autres coûts de personnel 0.1 K€

C/Totales

Le total des charges d'exploitation est de 234.6 K€

9 Détails du calcul de la redevance

FORMULE DE REVISION ANNUELLE :					
$K = 0,05 + 0,95 (0,35 \times S/S_o + 0,30 \times BT01/BT01o + 0,35 \times FSD2/FSD2o)$					
Date de révision : 1er janvier					
Indices de révision : dernières valeurs connues au 1er janvier					
Montant annuel initial : 2000€ HT					
ICHT-H	BT01	FSD2	COEF	REDEVANCE	Année
Indice	Indice	Indice	K		
135,50	749,40	111,00	1,000000	2000,00	2007
149,10	858,30	125,50	1,118223	2236,45	2012
153,22	875,30	128,20	1,142881	2285,76	2013
153,22	881,20	127,60	1,143327	2286,65	2014
153,08	881,60	125,30	1,136241	2272,48	2015
153,36	871,54	123,10	1,126522	2253,04	2016
154,64	878,24	124,3	1,135803	2271,61	2017
155,35	894,17	126,6	1,150490	2300,98	2018
157,48	917,63	131,7	1,179917	2359,83	2019
161,45	933,55	131,2	1,194232	2388,46	2020
163,73	946,12	128,6	1,196799	2393,60	2021
163,73	993,89	150,8	1,281465	2562,93	2022

10 Détail des frais de personnel

A/Coût pour chaque ETP de la DSP

Cout main d'œuvre direct 62K€

B/Coûts relatifs au personnel

Les frais de personnel comprennent :

- Le coût de nos salariés
- Le personnel intérimaire : dans le cadre d'un partenariat national, la société Start People est chargée de nous mettre à disposition des salariés formés à la gestion d'un ERP
- Le personnel de sécurité : La société Boss effectue des rondes selon des créneaux définis par l'exploitant. Le cas échéant, des solutions statiques peuvent être mises en place.

C/ Justification de toute évolution de la masse salariale

Aucun mouvement de salarié n'est à signaler sur ce contrat.

11 Liasse fiscale

Joint sur support USB en version PDF.

Annexe

Annexe A : Fiche descriptive du parc

Annexe B : Gamme tarifaire du parc

Annexe C : Description du Service Clients

Annexe D : QCR de Valence

Annexe E : Détail des amortissements économiques

Annexe F : Etat des immobilisations et amortissements

Annexe G : Justificatif de la répartition des honoraires de Q-Park Management - au titre de la mission de Direction et Assistance

Annexe H : Q-Park, 2ème opérateur de stationnement en France

Annexe I : Engagement de la Direction en matière QSE

Annexe J : La politique QSE de Q-Park

Annexe K : La démarche QSE au quotidien chez Q-Park

Annexe L : La presse en parle

Annexe M : Communication et actions commerciales 2022

Annexe A : Fiche descriptive du parc

Caractéristiques du parc	
Nom	Vallier
Type de site (E : Enterré; SE : Semi-Enterré ; A : Aérien)	A
Nombre de niveaux	3
Adresse	41 avenue Maréchal Foch 13004 Marseille
Entrée(s) voitures (adresse)	avenue Maréchal
Sortie(s) adresse(s)	avenue Maréchal
Entrée/sortie(s) piétons (adresse)	avenue Maréchal
Coordonnées (tel, fax,mail)	04 91 43 26 60
A proximité du parc (mairie, marché, hopital,église,	Espace Vallier, Piscine, Stade
Heures d'ouverture (horaires)	Lundi au Dimanche 7h00/21h00
Heures d'ouverture (abonnés)	24h/24
Capacité (nombre de places)	450
Dimension des places	2,50m x4,60m
Nombre de places pour handicapés	10
Nombre de places véhicules électriques	2
Nombre de places deux roues	10
Hauteur maximum	1,90m
Garage(s) individuel(s) - box	Non
Zone réservée	Non
Place(s) réservée(s)	Non
Ascenseur(s)	2
Moyens de paiement	CB, GR, espèces, LiberT
Activité(s) annexe(s)	Non
Panneaux publicitaires	Non
Toilettes public	Non
Vidéo surveillance	Oui

Annexe B : Gamme tarifaire du parc

PRIX ET SERVICES

Q-PARK VALLIER
 **24/7**

Tarifs Jour - De 8h à 20h

15 min	GRATUIT	2h00	3,30 €	3h45	5,90 €	7h00	8,90 €
30 min	GRATUIT	2h15	3,80 €	4h00	6,20 €	8h00	9,70 €
45 min	1,30 €	2h30	4,20 €	4h15	6,50 €	9h00	10,60 €
1h00	1,70 €	2h45	4,60 €	4h30	6,80 €	10h00	11,40 €
1h15	2,10 €	3h00	5,00 €	4h45	7,10 €	11h00	11,80 €
1h30	2,50 €	3h15	5,30 €	5h00	7,30 €	12h00	12,00 €
1h45	2,90 €	3h30	5,60 €	6h00	8,10 €	Plafond	12,00 €

Tarifs Nuit - De 20h à 8h

45 min	0,90 €	2h00	2,40 €	3h15	3,80 €	4h30	4,80 €
1h00	1,20 €	2h15	2,70 €	3h30	4,00 €	4h45	5,00 €
1h15	1,50 €	2h30	3,00 €	3h45	4,20 €	5h00	5,00 €
1h30	1,80 €	2h45	3,30 €	4h00	4,40 €		
1h45	2,10 €	3h00	3,60 €	4h15	4,60 €	Plafond	5,00 €

Ticket perdu 20,00 € /jour

Moyens de paiement








Services









Défilé
Chargeur batterie
Information
2 roues
Parapluie
Contact opérateur
Réservation

Abonnements uniquement sur appark.fr

7x24		Du lundi au dimanche	164,70 € /mois
7x24	Résident	Du lundi au dimanche • sous conditions	58,34 € /mois
7x24	Résident Moto	Du lundi au dimanche • sous conditions	30,42 € /mois
7x24	Résident Nuit (20h-8h + we et jours fériés)	Du lundi au dimanche • sous conditions	30,42 € /mois

Forfaits

en vente à l'accueil.

Vidéo protection et informations pratiques



Pour votre sécurité, ce parc de stationnement est placé sous vidéoprotection par caméras vidéo, avec enregistrement d'images par la société Q-Park France Services. Ces images sont conservées pendant une durée de 30 jours. Pour exercer vos droits d'information et libertés, notamment votre droit d'accès aux images qui vous concernent, ou pour toute information sur ce dispositif, vous pouvez vous adresser à privacy@qpark.fr. Vous bénéficiez du droit d'introduire un recours auprès du J.A. Coit.

Le parc de stationnement est équipé d'un système de lecture des plaques minéralogiques, installé par Q-Park France Services aux entrées et sorties véhicules du dit parc, afin d'optimiser votre stationnement.

Les personnes habilitées par Q-Park France Services, comprenant notamment le responsable du parc et les sociétés de maintenance du système sont susceptibles d'accéder aux données qui y sont enregistrées. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'opposition, de suppression et de limitation des données en envoyant un mail à l'adresse privacy@qpark.fr. Q-Park France Services, 1 rue Jacques-Henri Lortigue 92130 Boulogne-Billancourt, RCS de Nanterre 834 424 095, tel : 09 86 86 86 90 (n° gratuit). Le stationnement est à la responsabilité des propriétaires de véhicules. Les droits perçus n'étant que des droits de stationnement et non de gardiennage. Le règlement intérieur est affiché dans le parc. Toute franchise horaire commencée est due. Conservez votre ticket sur vous et payez aux bornes de sortie ou aux caisses automatiques.

Annexe C1: Description du Service Clients

Caractéristiques de la plate-forme Q-Park France	
Organisation	Le service clients Q-Park est une plate-forme téléphonique nationale localisée au siège de Q-Park France, composée de 5 personnes.
Contact clients	Par téléphone, du lundi au vendredi de 9h à 18h, grâce à un numéro gratuit : 09 86 86 86 90 Sur le site, un formulaire en ligne permet de poser des questions : Par mail : service.clients@q-park.fr Une réponse est adressée au client sous 2 jours ouvrés. Par courrier : Q-Park France - Service Clients Q-Park – 1 rue Jacques-Henri Lartigue – 92130 Issy-les-Moulineaux
Missions	Gestion de toute demande de renseignements relative à l'offre Q-Park : ses produits et services. Le service clients apporte des réponses sur les prix, les modalités de souscription/de résiliation d'abonnement, le suivi et gestion des comptes clients, les réclamations... Ce service renseigne et actualise la base abonnés Q-Park : depuis la saisie des nouveaux contrats d'abonnement, jusqu'à la résiliation des contrats. Le service clients transmet quotidiennement la situation des abonnés aux parcs concernés, au QCR et à l'équipe en charge du recouvrement.
Outils de gestion	C2C progiciel pour la gestion des contrats & l'attribution des badges Abonnés Navision (comptabilité client : factures, avoirs, remboursements) Microsoft Dynamic CRM 2011 (fiche client & suivi relation client)

Annexe C2 : Description du Service recouvrement

Caractéristiques du Service recouvrement	
Organisation	Le service recouvrement se compose de 2 personnes. Ses gestionnaires de portefeuille contribuent en permanence à la maîtrise de la gestion de la trésorerie du groupe.
Missions	Identification des contentieux (abonnements impayés, factures impayées, prestation et ventes diverses) et des avoirs en cours Relances et recouvrement des créances, Blocage/déblocage des badges d'accès dans les parcs Lancement de procédure juridique/régularisation/résiliation de contrat
Contact clients	Par la plate-forme téléphonique du service Clients : 09 86 86 86 90 Par mail : service.recouvrement@q-park.fr Par courrier : Q-Park France - Service Recouvrement Q-Park – 1 rue Jacques-Henri Lartigue – 92130 Issy-les-Moulineaux
Outils utilisés	C2C progiciel pour la gestion des contrats & l'attribution des badges Abonnés Navision (comptabilité client : factures, avoirs, remboursements) Microsoft Dynamic CRM 2011 (fiche client & suivi relation client)

Annexe D : QCR de Valence

Caractéristiques du Q-Park Control Room	
Organisation	Depuis un poste central de contrôle localisé à Valence, une équipe d'opérateurs support clientèle se relaie 24h/24 pour assurer la surveillance au niveau national de tous les parking Q-Park. Le QCR vient en support de nos équipes d'exploitation afin de garantir un niveau de prestation auprès de nos clients, et de veiller au bon fonctionnement du site. Des tests sont organisés mensuellement afin de contrôler que les moyens mis en place sont en parfait état de fonctionnement.
Missions	Garantir un accueil et un service optimum à notre clientèle Assurer la gestion à distance 24h/24 Orienter et informer la clientèle de nos parcs Assurer la sécurité des biens et des personnes (clients/personnel exploitant) Signaler et justifier les ouvertures de barrières effectuées à distance Assurer le suivi des dysfonctionnements sur les sites
Un personnel formé	Les opérateurs sont formés en matière de Qualité, Sécurité et Service : H0.B0 (habilitation électrique) S.S.T (Sauveteur Secouriste du Travail) S.S.I.A.P. de niveau 1 (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes).
Moyens techniques	IVPARK : logiciel FlyVision permettant la prise d'appel, la gestion des alarmes et la liaison vidéo en direct. ESI : Ligne téléphonique reliée au système interphonie.
Gestion clients des sites	Le service clients Q-Park transmet quotidiennement au QCR et à tous ses parcs, la situation de ses abonnés pour qu'ils puissent avoir le niveau d'information nécessaire pour le suivi et la régulation des situations.
Sécurité	Radios PTI : Sécurisation des équipes d'exploitation terrain et lors d'interventions sur site. Les alarmes Incendie : Gestion des alarmes, et levée de doute à distance avant l'arrivée du personnel pour un contrôle et une remise en service. Les Alarmes intrusion : Sécurisation des locaux en cas d'intrusion. Gestion à distance des ouvertures de portails, de contrôle d'accès ou de matériel de péage afin de répondre rapidement aux clients en dehors des heures de présence de notre personnel. Gestion des Alarmes Techniques : gestion groupe électrogène, pompes de relevage en cas d'inondation....

Annexe E : Détail des amortissements économiques

Rapport d'activité



En raison de son volume, le détail des investissements vous est fourni en accompagnement de ce rapport sur support USB. Il est précisé dans ce fichier s'il s'agit de biens de retour ou de biens de reprise.

Annexe F : Etat des immobilisations et amortissements

Etat récapitulatif des Immobilisations & Amortissements													
			Somme de Invest. Cumulés 01/01	Somme de Invest. période	Somme de Mouv. Internes	Somme de Sorties brutes	Somme de Invest. Cumulés 31/12	Somme de Amort. cumulés 01/01	Somme de Amort. période	Somme de Amort. Immos sorties	Somme de Amort. Cumulés au 31/12	Somme de VNC 01/01	Somme de VNC 31/12
Étiquettes de lignes	Type de Bien	Nom Parking											
QPFS Q-Park France	Biens de retour	Marseille - Vallier	0	150	- 150	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total Biens de retour		0	150	- 150	0	0	0	0	0	0	0	0
	Biens de reprise	Marseille - Vallier	0	0	150	0	150	0	- 9	0	- 9	0	141
	Total Biens de reprise		0	0	150	0	150	0	- 9	0	- 9	0	141
Total QPFS Q-Park France Services			0	150	0	0	150	0	- 9	0	- 9	0	141
SPV Sté du Parking	Biens de retour	Marseille - Vallier	6 945 156	120 647	0	0	7 065 803	-2 176 405	-196 169	0	-2 372 574	4 768 750	4 693 228
	Total Biens de retour		6 945 156	120 647	0	0	7 065 803	-2 176 405	-196 169	0	-2 372 574	4 768 750	4 693 228
	Biens de reprise	Marseille - Vallier	6 935	0	0	0	6 935	-6 935	0	0	-6 935	0	0
	Total Biens de reprise		6 935	0	0	0	6 935	-6 935	0	0	-6 935	0	0
Total SPV Sté du Parking Vallier			6 952 091	120 647	0	0	7 072 738	-2 183 340	-196 169	0	-2 379 509	4 768 750	4 693 228
Total général			6 952 091	120 797	0	0	7 072 888	-2 183 340	-196 178	0	-2 379 518	4 768 750	4 693 369

Annexe G : Justificatif de la répartition des honoraires de Q-Park Management - au titre de la mission de Direction et Assistance

Justificatif de la répartition des honoraires de Q Park France - au titre de la mission de Direction et Assistance					
Clés de répartition					
Total des dépenses Supports Services Généraux				A	6 011 042
Total des dépenses Supports Services Opérationnels				B	1 477 023
Total des dépenses Supports informatiques				C	4 082 884
					11 570 948
Chiffres d'Affaires HT Groupe				D	113 284 943
Chiffres d'Affaires HT du contrat				E	669 332
Affectation des honoraires :					
- Supports Services Généraux				A x (E / D)	35 516
- Supports Services Opérationnels				B x (E / D)	8 727
- Dépenses et Supports informatiques				C x (E / D)	24 123

Annexe H : Q-Park, 2ème opérateur de stationnement en Europe

I Le Groupe Q-Park

Q-Park est une entreprise internationale spécialisée dans l'investissement, la construction et la gestion de parkings de haute qualité à des emplacements stratégiques. Le groupe concentre ses activités dans des parkings multifonctionnels de centre-ville, à proximité des pôles de transports publics et des hôpitaux.

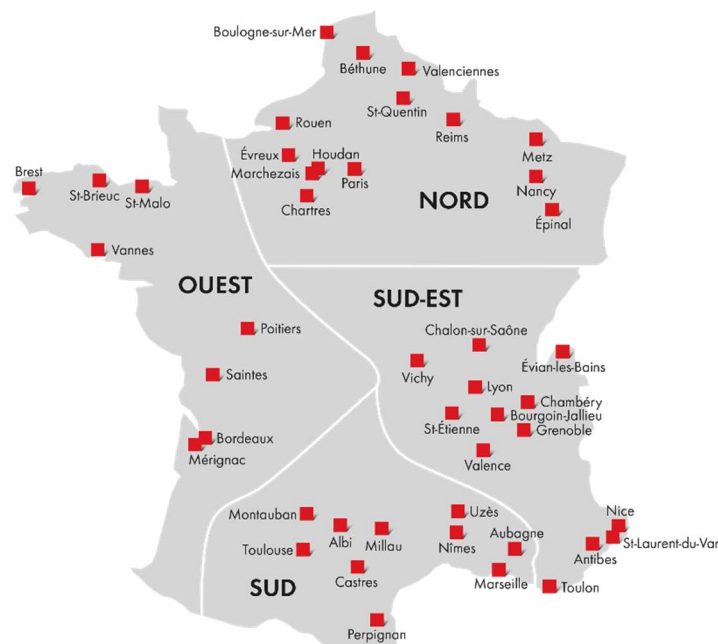
- I Présence dans 7 pays européens
- I 2nd acteur du marché européen
- I 3 076 parkings
- I 572 000 places de stationnement
- I 674 M€ de CA en 2019
- I 280 000 abonnés
- I Naissance du groupe en 1998
- I 1 837 collaborateurs
- I Présence dans les métropoles européennes :
Londres, Berlin, Amsterdam, Bruxelles, Paris...



I Q-Park France

Implanté en France depuis 2002, Q-Park est une entreprise européenne spécialisée dans l'investissement, la construction et la gestion de parkings de haute qualité à des emplacements stratégiques. Le groupe concentre ses activités dans des parkings multifonctionnels de centre-ville, et également à proximité des pôles de transports publics et des hôpitaux. Acteur majeur du marché du stationnement, Q-Park France a pour objectif de développer son activité en assurant à ses clients une gestion et des services de qualité.

- I Présence dans 70 villes
- I 240 parkings
- I 125 000 places de stationnement
- I 132 M€ de CA en 2019 (175 M€ 2022)
- I Près de 60 000 abonnés
- I 380 collaborateurs (au siège et en régions)



Engagement de la Direction 2019 – 2023

(Extrait du manuel de management QSE version 10/2020)

« Réinventer notre métier pour créer de la valeur ajoutée sur le marché du stationnement.

Challengeur du marché, Q-Park France met toute son énergie pour réinventer son métier, bâtir une croissance durable et s'engager toujours plus auprès de ses donneurs d'ordre d'une part, et des utilisateurs finaux d'autre part.

Dans le cadre de cette démarche pour atteindre ce résultat, nous cherchons à créer de la valeur dans une optique socialement responsable. Ainsi :

- I Nous créons de la valeur patrimoniale sur le marché en construisant des ouvrages d'exception et en déployant un service de stationnement de haut niveau, contribuant à l'amélioration de la qualité de vie en centre-ville ;
- I Nous créons de la valeur d'usage, en proposant des services innovants qui facilitent la vie des consommateurs ;
- I Nous créons de la valeur sociétale, en nous positionnant comme les partenaires de la mobilité urbaine.

Avec cette stratégie, Q-Park s'inscrit dans une dynamique fondamentale de croissance et de création de valeur. Notre ambition est de réinventer le métier du stationnement et l'inscrire dans la société actuelle ».

Pour assurer l'efficacité de cette stratégie et atteindre ses objectifs, Q-Park a pris l'engagement de mettre en œuvre et de déployer un système de management intégrant les exigences des référentiels ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001.

C'est avec l'implication et la contribution de tous les Q-Parkers que nous réaliserons ce projet.

Ce management renforcé sur la performance et notre anticipation des besoins à venir nous permettra de réussir sur la voie d'un développement durable et efficace.

La Direction Générale charge le Responsable QSE du pilotage de cette démarche.



Michèle Salvadoretti
Directeur Général

Issy les Moulineaux, le 1^{er} janvier 2023

(Extrait du manuel de management QSE version 10/2020)

- I Garantir la pérennité et le développement de Q-Park, en :
 - I Satisfaisant nos clients par des prestations de qualité répondant à leurs besoins
 - I Contribuant à l'amélioration des résultats économiques pour une performance financière pérenne
 - I Satisfaisant nos collaborateurs par la création d'un environnement de travail dans lequel ils peuvent pleinement s'épanouir
 - I Poursuivant l'amélioration de nos offres en y intégrant les évolutions liées à la mobilité.
 - I Harmonisant nos pratiques.
- I Intégrer la dimension environnementale, en :
 - I S'inscrivant dans une démarche ISO 14001 pour réduire nos impacts environnementaux
 - I Définissant les règles de gestion des déchets visant à réduire et valoriser ceux-ci
 - I Maîtrisant nos dispositifs de surveillance et de réglage de la qualité de l'air
 - I Prévenant, traitant et analysant les accidents environnementaux à caractère exceptionnelle
 - I Optimisant la performance énergétique de Q-Park par la mise en œuvre de nouvelles technologies aux fins de maîtriser nos consommations d'énergie
 - I Assurant la veille réglementaire
- I Suivre et accompagner les Q-Parkers, en :
 - I Réalisant les entretiens d'évaluation du personnel chaque année
 - I Réalisant les entretiens professionnels tous les 2 ans
 - I Travaillant avec un système d'information commun
 - I Connaissant, appliquant les procédures et en les développant
 - I S'inscrivant dans la démarche d'un système de management intégré
 - I Maîtrisant et en contribuant à l'évolution et au transfert des savoir-faire.
- I Travailler à l'amélioration de la santé et de la sécurité des Q-Parkers en :
 - I Promouvant la santé et la sécurité au travers d'une démarche préventive et participative avec le personnel, les intervenants extérieurs et les partenaires institutionnels
 - I Veillant à ce que le document unique soit l'outil de gestion des risques sur le terrain en le connectant en permanence aux événements Sécurité et de Santé au travail
 - I Développant et intégrant la culture sécurité par la sensibilisation et la formation
 - I Gérant les habilitations et les plans de prévention
 - I Appliquant la réglementation en vigueur et en réalisant l'état des lieux de la conformité réglementaire
- I Surveiller et améliorer l'organisation mise en place :
 - I Organisant régulièrement des audits et contrôles
 - I Suivant et comparant les bonnes pratiques
 - I Appliquant les principes de l'amélioration continue à l'organisation
- I Assurer la sécurisation des informations en :
 - I Répondant à la réglementation et aux attentes des clients en matière de Sécurité des informations
 - I En prenant en compte la RGPD pour la protection des données

Annexe K : La démarche QSE au quotidien chez Q-Park

Les engagements QSE de Q-Park se concrétisent de la conception d'un parking jusqu'à son utilisation au quotidien

- I Dès la conception que ce soit pour un ouvrage neuf ou une rénovation, nous intégrons la performance environnementale dans les projets en veillant à ce que ceux-ci aient la meilleure intégration possible avec un impact limité sur leur environnement direct :
 - I Intégration paysagère, murs et toiture végétalisés avec récupération des eaux
 - I Intégration de dispositifs d'éclairage à faible consommation (LEDs + détection)
 - I Mise en place de jalonnement dynamique à la place pour limiter le temps de recherche de place
 - I Utilisation quand cela est possible de la ventilation naturelle
 - I Utilisation pour les revêtements de sols de résines certifiées A+ et garantissant ainsi une limitation des rejets de COV dans l'air
 - I Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques
 - I Création d'espace 2 roues avec prises de recharges pour favoriser les mobilités douces
 - I ...
- I Lors de la mise en place des chantiers de construction, nous demandons à ce que les entreprises intervenantes respectent la charte des chantiers propres ce qui permet :
 - I De maîtriser les risques de pollution éventuels liés au chantier
 - I De suivre et de maîtriser les consommations d'eau et d'énergie
 - I De limiter les déchets et d'en maîtriser la gestion.
 - I De limiter l'impact sur l'environnement direct et les riverains en réduisant les nuisances sonores et visuelles
- I Nous suivons également les aspects santé et sécurité en nommant des coordinateurs sécurité prévention de la santé (CSPS) chargé de suivre l'intégralité du chantier.
- I Pour améliorer la mobilité ainsi limiter l'impact environnementale des usagers lors de leurs déplacements, nous optimisons sans cesse le jalonnement dynamique et le guidage vers nos parkings avec les dernières technologies innovantes.
- I Tous nos sites sont équipés de matériels permettant d'assurer une télégestion à distance, garantissant ainsi la meilleure sécurité et qualité de service 24/7.
- I Pour garantir notre conformité vis-à-vis de la réglementation et le meilleur niveau de sécurité possible, la maintenance de l'ensemble de nos sites est pilotée par une GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur) et le suivi des dossiers intégré dans une GED (Gestion Electronique des Documents).
- I Nous équipons nos sites de véhicules électriques, hybrides, pour limiter notre impact lors de nos déplacements intersites.

I Au quotidien, pour assurer la meilleure expérience de nos parkings :

Nos collaborateurs sont formés chaque année. En 2021, 5 281 heures de formation dont 4 345 heures consacrées à la santé et la sécurité avec des formations telles que : SSIAP 1&2, Sécurité incendie, Habilitation électriques, Gestes et postures, SST, ...

- I Nous avons uniformisé nos process au travers de « book métiers » et nous formons tous nos collaborateurs à leur application pour apporter la meilleure réponse aux usagers et garantir le meilleur niveau de sécurité face aux situations d'urgences.
- I Nous utilisons du matériel de nettoyage performant et écologique permettant de limiter l'utilisation de produits chimiques et économique en eau.
- I Les produits de nettoyage que nous utilisons sont éco labellisés avec un effet limité sur l'environnement.
- I Des capteurs de passage déclenchent l'allumage automatique des lumières permettant ainsi de garantir une sécurité optimale des utilisateurs et des collaborateurs et de diminuer les consommations d'énergie, limitant ainsi l'impact sur l'environnement.
- I Nous réalisons des centaines d'audits sur l'ensemble de nos sites, audits de nettoyage, audits matériels, audits techniques de conformité, audits qualité de service, ...
- I Nous suivons la satisfaction de nos clients par la réalisation d'enquêtes sur tous nos parkings.
- I Nous intégrons la culture et le patrimoine dans nos parkings avec l'insertion d'œuvre d'art, la préservation des découvertes archéologiques ou bien encore le mécénat.
- I Nous créons des partenariats locaux gagnant-gagnant avec les entreprises de proximité.
- I Nous sommes disponibles 24/7 (présentiel, interphonie et vidéo) pour répondre aux attentes des usagers.



L : La presse en parle

▪ Q-Park France 2022 en bref

Q-Park France poursuit le déploiement de son service de réservation en ligne avec 122 parkings disponibles à la réservation.

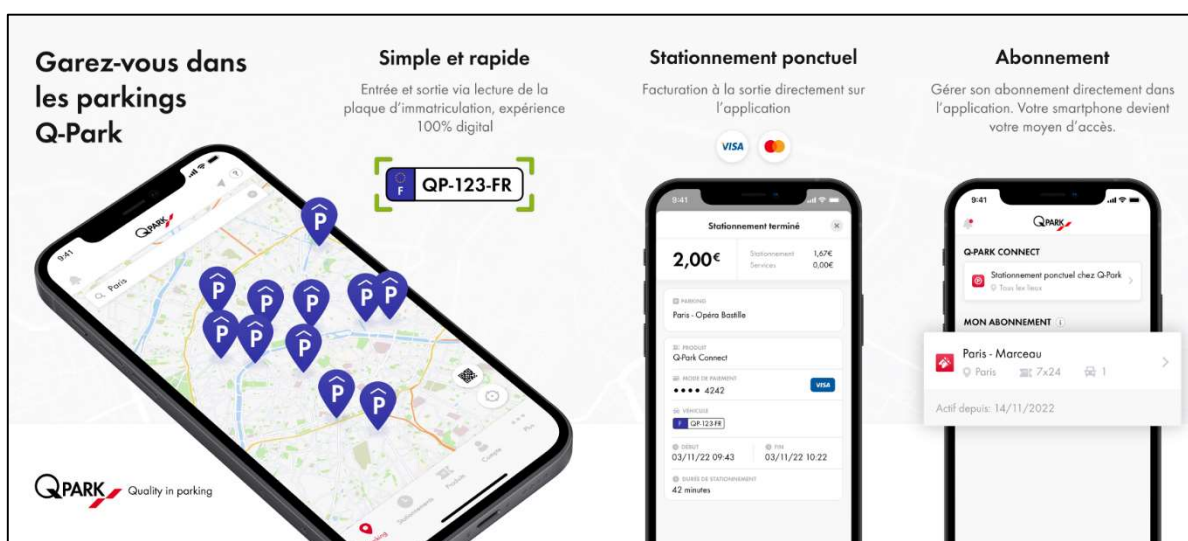
Nouveautés digitales sur Q-Park.fr

I Généralisation de la lecture de plaque d'immatriculation en entrée/sortie

Q-Park continue son déploiement sur l'ensemble des sites en France, 68 sites bénéficient actuellement de cette technologie. Le système de Lecture Automatisée des Plaques d'Immatriculation (LAPI) permet d'entrer et de sortir d'un parking grâce à la lecture de la plaque minéralogique renseignée lors de la réservation. L'accès aux entrées piétons se fait grâce à un digicode, ou l'utilisation d'un QR code. Ce même QR code peut être utilisé pour ouvrir les bornes d'entrée ou de sortie véhicule.

I L'application mobile Q-Park

Fin 2022 Q-Park a lancé son application mobile, grâce à elle le tout nouveau service **Q-Park Connect**. Q-Park Connect est un service 100% digital. L'utilisateur, après avoir renseigné son véhicule et un moyen de paiement via l'application, peut ainsi entrer et sortir des parkings où le service est éligible au même tarif que le tarif horaire sans payer sur site. La transaction est automatiquement calculée via l'application et prélevée sur sa carte bancaire. Plus de ticket en entrée, plus de paiement sur site l'expérience parking est ainsi toujours plus fluide. Pour les accès piétons, pas de soucis un QR code identifie le client et lui permet de débloquent les accès quand ils sont verrouillés.



Garez-vous dans les parkings Q-Park

Simple et rapide
Entrée et sortie via lecture de la plaque d'immatriculation, expérience 100% digital

Stationnement ponctuel
Facturation à la sortie directement sur l'application

Abonnement
Gérer son abonnement directement dans l'application. Votre smartphone devient votre moyen d'accès.

Q-PARK Quality in parking

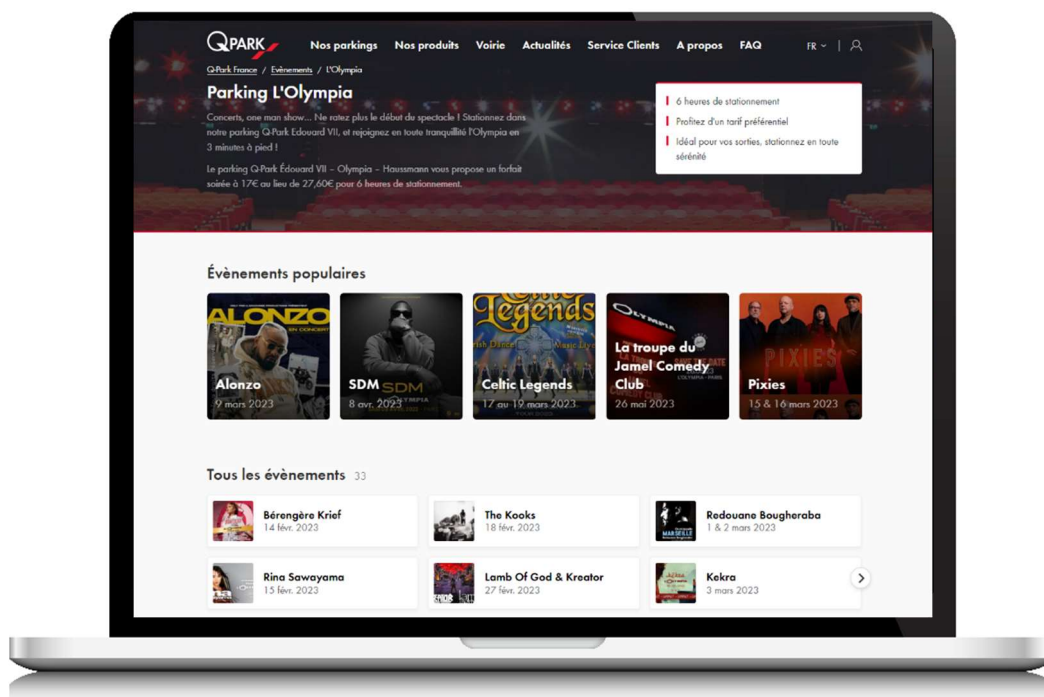
Les services digitaux en développement constant

I Des nouveautés pour les abonnés

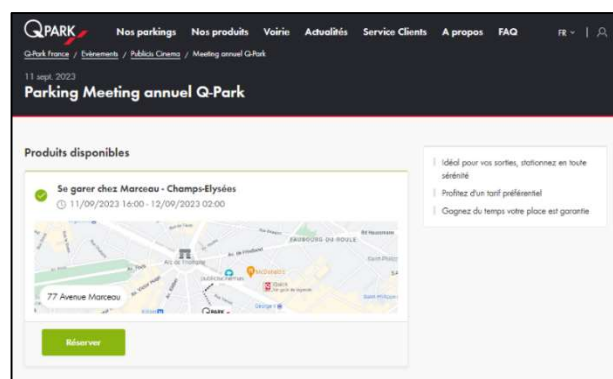
Pour les parkings éligibles, l'arrivée de l'application mobile fait évoluer le service. Plus besoin de badge, Un client abonné Q-Park peut désormais choisir de garder son badge d'accès au parking ou de télécharger l'application pour utiliser la lecture de plaque d'immatriculation comme moyen d'entrer. Un QR code lui permettant d'utiliser les portes piétons sera également disponible via l'application. Ce QR code pourra également être utilisé en borne d'entrée / sortie s'il vient exceptionnellement avec un autre véhicule.

I Les événements

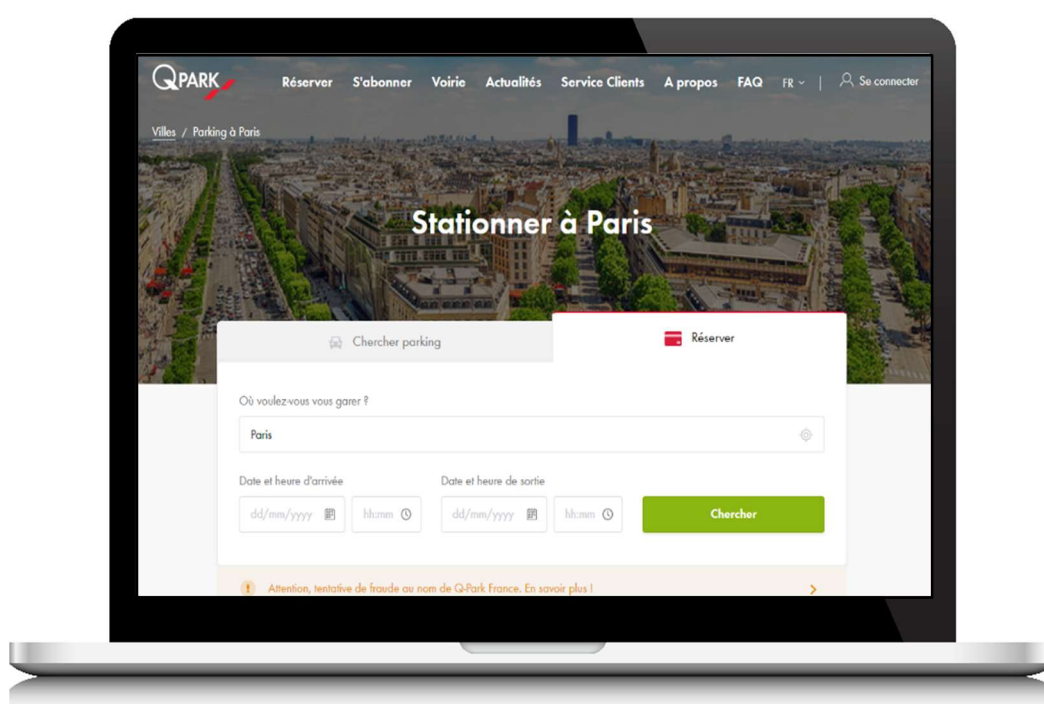
L'Event parking est une nouveauté qui permet d'organiser l'affichage d'événements datés par pages spécifiques en fonction des lieux. Cet affichage permet une meilleure visibilité pour les utilisateurs.



L'événement privé est une nouveauté pour les entreprises qui souhaitent proposer un moyen de stationnement à leur clients/collaborateurs dans le cadre de l'organisation d'événements privés.



Plusieurs projets d'amélioration de l'expérience utilisateur ont été développés durant l'année 2022. Le parcours client sur le site internet a été simplifié, les pages de présentation des villes et des parkings ont été revues. Le contenu est plus adapté et l'objectif du client ainsi plus clair. Des développements d'optimisation de la performance du site internet ont été mis en ligne, permettant ainsi d'améliorer la vitesse du site et les temps de réponses.



I Le site internet fait des heureux

I Offres tarifaires

Toujours dans un optique de satisfaction client, un module de prix a été développé pour que le client se voit toujours proposer le meilleur tarif quelque soit sa recherche. Ce nouveau module permet aussi au client de voir les différentes offres s'approchant de sa recherche et de sélectionner la durée qui correspond le mieux à son besoin. Le client identifie mieux les économies qu'il peut faire en choisissant les tarifs de réservations.

Q-Park a connu un développement important en 2022 avec des projets qui ont débuté dès le 1^{er} janvier. De nouvelles ouvertures :

Le début de l'année a été marqué par le démarrage de l'exploitation au 1^{er} janvier 2022 de la **DSP des 14 parkings de la Défense**, plus gros contrat de stationnement en Europe avec plus de 20.000 places à gérer.



Puis, le démarrage de la concession pour 20 ans des parkings du **CHRU de Nancy**. Un projet multisites comme Q-Park les aime et sur lequel nous avons pu exprimer toute notre expertise et notre flexibilité.



Le projet en bref

- Le CHRU de Nancy a confié à Q-Park l'exploitation **pour les 20 années à venir** du stationnement de **ses 3 principaux sites hospitaliers** : la Maternité Régionale, l'Hôpital Central et les Hôpitaux de Brabois.
- **4ème des 50 meilleurs hôpitaux français** en 2020 au tableau d'honneur du magazine Le Point, le CHRU de Nancy accueille annuellement environ 500 000 consultations avec une expertise nationale en cardiologie.

1ère phase (2022-2030) Rénovation et exploitation des parkings existants • Déploiement du stationnement payant sur les 3 sites • 3,2 m€ HT de travaux • Fluidification des sens de circulation, • Modernisation des équipements etc.	2ème phase (2030-2042) • Déménagement historique • Le CHRU va regrouper toutes ses activités sur un site unique : Brabois • Construction & exploitation du nouveau parking silo de 1200 places • Création de 300 places de surface
--	---

Nous avons également renouvelé le mandat de gestion du parking du centre commercial de la **Vache Noire à Arcueil** (1800 places) pour les 12 prochaines années.

Côté Sud de la France, Q-Park a remporté la **DSP d'Antibes Médiathèque**. Ce parc compte un peu moins de 200 places et nous permet désormais de gérer l'ensemble des parkings délégués du Centre-Ville d'Antibes pour les 10 prochaines années à venir. **A Marseille**, nous avons poursuivi notre développement avec la reprise du **parking Blancarde**, c'est le **17^{ème} parking** que nous gérons sur la ville. Ce parking à proximité de la gare du même nom et du métro, est situé en entrée de ville, c'est un véritable hub de mobilité où Q-Park va proposer de nouveaux services tels que des parcs à vélos sécurisés. Ce contrat est aussi associé au renouvellement de la confiance de la Métropole Aix Marseille pour les parkings Timone, Les Docks et Espercieux.

Le deuxième trimestre 2022 a aussi été marqué par la finalisation de l'accord avec les **Galeries Lafayette** pour la gestion du parking de **leur nouvel ensemble commercial à Annecy**. Ce site sera notre première expérience d'exploitation avec un matériel de péage sans ticket, tout sera géré grâce à la lecture de plaques.



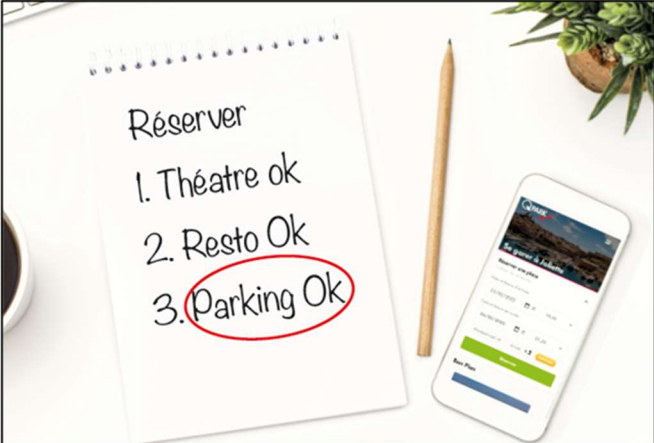
A Chartres, la construction du parking Gare Colisée. Ce nouveau parking proposera 1086 places de stationnement supplémentaires réparties sur 2 niveaux, et sera idéalement situé en entrée de ville. Il desservira la gare SNCF de Chartres ainsi que la future gare routière. Cet ouvrage sera un **véritable Hub des Mobilités** avec tous les services associés : bornes de recharge électrique, garage pour les 2 roues etc. En outre, il répondra au besoin d'un autre générateur voisin : le futur complexe sportif & culturel de Chartres qui totalise 6000 places visiteurs. L'esthétique de l'ouvrage a elle aussi été particulièrement soignée par notre Cabinet d'architecture Jacques Azema, avec une façade exceptionnelle dont la modénature évoquera les vitraux de la cathédrale. Ouverture du parc le 6 mars 2023.



Des nouveaux projets ont été identifiés pour l'année 2023 et nous sommes impatients d'y travailler !

- Campagnes institutionnelles et informatives nationales

Favoriser la réservation en ligne – Campagne Mars 2022



Pratique, facile... et rapide !

Réservez votre place sur **q-park.fr**

- ▮ Votre place de stationnement est garantie rien que pour vous,
- ▮ Bénéficiez d'offres préférentielles exclusives...
- ▮ Dans plus de 120 parkings !



www.q-park.fr



PRATIQUE, FACILE... ET RAPIDE !
RÉSERVEZ VOTRE PLACE SUR parkingsparisladefense.fr

- ▮ Votre place de stationnement est garantie rien que pour vous,
- ▮ Bénéficiez d'offres préférentielles exclusives sur internet...
- ▮ Avec plus de 9 parkings idéalement situés à La Défense, il y a toujours une place là où vous le souhaitez !



parkingsparisladefense.fr

Les Parkings de Paris La Défense avec **Q-PARK**



Communiquer avec nos partenaires sur les actualités, événements et nouveautés de Q-Park.

- I Plusieurs courriers personnalisés ont été envoyés tout au long de l'année 2022. Ces derniers ont complété les échanges réguliers qu'il pouvait y avoir entre nos équipes locales et les services des délégués.



Q-Park France SAS
1 rue Jacques-Henri Lartigue
92130 Issy-les-Moulineaux
Tel : 01 46 09 59 00
Fax : 01 41 41 06 20
www.qpark.fr

Louis Vuitton Malletier
Monsieur François PAVY
Directeur Immobilier
2 rue du Pont Neuf
75001 PARIS

Issy-les-Moulineaux, le 13 décembre 2022

Objet : Certification QSE

Monsieur le Directeur,

La qualité est au cœur des valeurs du groupe Q-Park. C'est pourquoi, en 2019, nous sommes devenus le premier opérateur d'envergure nationale à être triplement certifié (QSE).

L'AFNOR, organisme indépendant, a certifié Q-Park dès 2019 et a pu, par la suite, confirmer cette certification lors d'audits de suivis.

J'ai le plaisir de vous informer que l'AFNOR vient de confirmer la certification QSE de Q-Park France.

Q-Park a pour cela appliqué les lignes directrices des 3 référentiels :

- ISO 9001 : Améliorer sans cesse la qualité de notre organisation pour nos clients Q-Park,
- ISO 45001 : Assurer la Santé et la Sécurité de toutes et tous au sein de nos équipes Q-Park,
- ISO 14001 : Limiter notre impact sur l'environnement en adoptant une démarche responsable tout au long de notre organisation.

Sigée Social : 1 rue Jacques-Henri Lartigue - 92130 Issy-les-Moulineaux - Tel. 01 46 09 59 00 / Fax. 01 41 41 06 20
SAS au capital de 7 067 136 € RCS Nanterre 378 888 234



Certificat
Certificate

N° 2020/85561.2

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

Q-PARK FRANCE

pour les activités suivantes :
for the following activities:

GESTION DE PARKING EN DELEGATION DE SERVICE (PUBLIQUE, PRIVE) OU EN PROPRE EN ASSURANT UNE QUALITE DE SERVICE AUX CLIENTS.
SOURCING ET REPONSE AUX APPELS D'OFFRES ET CONSULTATION PUBLIQUE ET PRIVEE.
MAITRISE D'OUVRAGE POUR LES CONSTRUCTIONS.

MAITRISE DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DES PARKINGS.
MAITRISE DES RISQUES EN MATIERE DE SANTE SECURITE POUR LES COLLABORATEURS DE Q-PARK, LES INTERVENANTS ET LES UTILISATEURS.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 9001 : 2015 - ISO 45001 : 2018 - ISO 14001 : 2015

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE FR 92130 ISSY LES MOULINEAUX
20 RUE JEAN BAPTISTE COROT FR 26800 PORTES LES VALENCE

Le détail des activités et sites certifiés par norme est mentionné sur les certificats suivants :
The description of certified activities and locations per standard is mentioned on the following certificates:

Certificat ISO 9001 : 2015 n° 85533
Certificat ISO 45001 : 2018 n° 85566
Certificat ISO 14001 : 2015 n° 85565

Certificats ISO 9001 et ISO 14001 délivrés sous accréditation n° 4-0001
Certificates ISO 9001 and ISO 14001 issued under accreditation n° 4-0001

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2023-01-13 Jusqu'au
UNT

2026-01-12



Signature/Signature

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

Ne pas utiliser de produits non autorisés sur les certificats. Toute utilisation non autorisée est considérée comme une violation des conditions d'utilisation. Les certificats sont délivrés sous réserve de la validité de l'accréditation. Les certificats sont délivrés sous réserve de la validité de l'accréditation. Les certificats sont délivrés sous réserve de la validité de l'accréditation.

Placez ce QR Code pour vérifier la validité du certificat

11 rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T : +33 (0)1 41 62 80 00 - F : +33 (0)1 49 17 90 00
SAS au capital de 18 187 000 € - 475 076 002 RCS Boulogne - www.afnor.org



I Participation au Salon des Maires 2022

Q-Park était présent au Salon des Maires en novembre dernier au Parc des Exposition de la Porte de Versailles. Ce salon rassemble l'ensemble des sociétés de services aux collectivités et c'est donc tout naturellement que le stationnement y a été intégré. Au-delà du stand Q-Park, *Michèle Salvadoretti, Directrice Générale Q-Park France*, s'est prêtée au rôle d'animatrice de la table ronde « Stationnement & RSE : une filière engagée pour les villes ». A ses côtés, Monsieur Franck Masselus, Adjoint au Maire de Chartres & Eric Raddaz, Directeur Général de la société Gagnepark. 1 heure d'échanges enrichissants qui ont démontré les synergies entre constructeurs, opérateurs & collectivités en faveur d'une mobilité plus responsable & durable.

Déploiement des bornes électriques

Q-Park a sélectionné pour une durée de 3 ans IZIVIA, filiale d'EDF dédiée à la mobilité électrique. Ce contrat permettra de déployer plus de 4000 nouvelles bornes de charges semi rapides (7/22 kW) en centre-ville sur l'ensemble des 70 villes où Q-Park est présent. Un déploiement unique axé sur le service client, qui permettra à Q-Park de disposer d'un des plus grands parcs de bornes installées en France à ce jour dans les parkings en cœur de ville, équipement aujourd'hui plus qu'attendu en centre-ville.

Le planning prévisionnel prévoit l'équipement de plus de 1000 bornes en 2023, puis une accélération du déploiement avec 1500 bornes en 2024. Grâce à ce partenariat ambitieux, Q-Park se positionne comme un acteur essentiel dans le service de la charge des véhicules électriques. En 2022 et pour les années à venir, nous confirmons ainsi nos engagements d'acteur de la mobilité décarbonée, au service de la ville de demain.



I Offres promotionnelles

- I Proposer des offres de reprises d'activités aux clients ayant déjà effectués des réservations en ligne
- I Campagne emailing envoyée en octobre à **135 365** clients dans toute la France



I Jeu-Concours

- I De juin 2022 à début 2023, Q-Park a sondé ses clients & abonnés dans le cadre d'une enquête qualitative. Le but, répondre à notre enquête tout en tentant de gagner de beaux lots : Trotinettes électriques ; vélo etc.



GRAND JEU-CONCOURS

VALEUR TOTALE DES LOTS À GAGNER DE PLUS DE 6 000€

Participez à notre enquête satisfaction !

Tentez votre chance !

Pour participer, scannez le QR Code ou rendez vous sur q-park.fr/jeu-concours, répondez à notre questionnaire de satisfaction et inscrivez-vous au tirage ou sort pour tenter de gagner l'un des nombreux lots mis en jeu.

Jeu concours organisé du 01/07/2022 au 31/03/2023, accessible sur www.q-park.fr/jeu-concours, ouvert aux clients Q-Park France selon les modalités de Règlement disponible sur q-park.fr. Le tirage au sort aura lieu le 03/03/2023 par l'étude G.W.A La Défense Ile de France Ouest, huissiers de justice. Société organisatrice : Q-Park France Services SAS, 1 rue Jacques-Henri-Langevin 92000 Nanterre Cedex, immatriculée au RCS Nanterre sous le n° 508 490 500. Organisme de tirage au sort : Jodelle & Associés SAS.

www.q-park.fr

Q-PARK Quality in parking



Q-PARK VOTRE PARKING EN QUELQUES CLICS !

FÉLICITATIONS ! VOUS AVEZ GAGNÉ !

Cher(e) client(e),

Vous avez récemment participé à notre Grande Enquête Satisfaction. Toutes nos félicitations !

Votre email a été tiré au sort le 3/03/2023 par l'étude G.W.A La Défense Ile de France Ouest, huissiers de justice.

Nous sommes heureux de vous informer que vous avez gagné : **une carte services Total d'une valeur de 20€.**

Nous vous invitons à nous contacter par retour de mail sous 15 jours à l'adresse jeu-concours@q-park.fr, en nous indiquant vos nom, prénom, adresse postale et numéro de téléphone (pour une bonne livraison de votre lot).

À défaut de réception de ces informations par nos services dans ce délai, nous considérerons que vous avez renoncé à votre dotation et en conséquence, celle-ci ne vous sera pas adressée.

Merci encore d'avoir répondu à notre questionnaire et nous vous souhaitons de bien profiter de votre cadeau.

Cordialement,

Michèle Salvadoretti,
Directeur Général

Q-PARK Quality in parking

Une question ? Consultez notre FAQ ou contactez-nous.



FÉLICITATIONS !

Cher(e) client(e),

Nous avons le plaisir de vous offrir ce cadeau suite à votre participation à notre Grande Enquête Satisfaction pour laquelle vous avez été tiré(e) au sort.

Profitez-en bien !

Et à très vite dans l'un des parkings Q-Park.

Q-PARK

www.q-park.fr

Quality in parking

▪ Les partenariats nationaux

Waze



Q-Park a conclu un contrat national avec Waze, avec plus de 20 millions d'utilisateurs actifs par mois en France soit près d'1 automobiliste français sur 2, qui se place comme le média incontournable dans la mobilité. Le principe du partenariat est une publicité « takeover » sur l'application : elle apparaît si le lieu de destination du « Wazer » se trouve à moins de 500m d'un parking Q-Park pour le guider jusqu'à l'entrée de ce parc.

I Petit Futé



Petit Futé référence les points d'intérêts à ne pas manquer dans une ville ou une région. Insertion des informations des parkings Q-Park sur les guides Petit Futé digitaux, mise en avant des offres du parking sur tous les points d'intérêts référencés par Petit Futé lorsqu'un parking est accessible dans un périmètre de 500m.

Mappy



Mappy facilite les déplacements des Français en proposant le comparateur de déplacement multimodal, le plus exhaustif du marché. Véritable assistant mobilité, le site et l'application de la marque permettent aux utilisateurs de comparer 13 modes de transport, tant pour leurs trajets du quotidien que pour des trajets touristiques, partout en France.

I VIA Michelin



Via Michelin donne accès à plusieurs outils pour faciliter et optimiser vos déplacements.

Le site internet Via Michelin.fr est fait pour faciliter la planification de trajet. Via Michelin réalisera la promotion des services de réservation de parkings Q-Park sur le site de Q-Park.fr.

- Marketing et communication locale

Dépliants tarifaires



Nom Contrat Marseille Vallier

Société	Code contrat	Désignation	Description	Code classe Immo.	Code sous-classe Immo.	Groupe compta. Im	Code parking	Nom Parking	Bien de retour	Type de Bien	Début amort.	Invest. Cumulés 01/01	Invest. période	Mouv. Internes	Sorties brutes	Invest. Cumulés 31/12	Amort. cumulé	Amort. Période	Amort. Immos	Amort. Cumul VNC	01/01	VNC 31/12
QPFS Q-Park France Services	PC-E227	WAN 2.0 FULL Q-PARK PROJECT	Broadband Global Internet 50M/10M (-/-) - One-Time	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	150	- 150	0	0	0	0	0	0	0	0
QPFS Q-Park France Services	PC-E227	Broadband Global Internet 50M/10M (-/-) - One-Time	-	Tangible fixed assets	Other tangible fixed assets	218300	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de reprise	26/10/2022	0	0	150	0	150	0	- 9	0	- 9	0	141
SPV Sté du Parking Vallier	PC-E227	CAPEX 2020 Regular Maintenance	PNG Peinture bandeau bdc L21.2721	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	4 470	- 4 470	0	0	0	0	0	0	0	0
SPV Sté du Parking Vallier	PC-E227	CAPEX 2020 Regular Maintenance	AMPERIS Dépannage/chgt batteries bdc L22.3901	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	1 538	- 1 538	0	0	0	0	0	0	0	0
SPV Sté du Parking Vallier	PC-E227	PMS security (upgrade/renewal)	ORBILITY Renouvellement pms bdc L22.4557	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	34 230	0	0	34 230	0	0	0	0	0	34 230
SPV Sté du Parking Vallier	PC-E227	PMS security (upgrade/renewal)	Prov ORBILITY bdc L22.4557	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	79 870	0	0	79 870	0	0	0	0	0	79 870
SPV Sté du Parking Vallier	PC-E227	EV Charging	QPR IREAS Dossier ACAM borne recharge	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	540	0	0	540	0	0	0	0	0	540
SPV Sté du Parking Vallier	PC-E227	CONCESSION DU PARK VALLIER	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225000	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	03/03/2010	6 592 157	0	0	0	6 592 157	-2 050 396	- 173 313	0	-2 223 709	4 541 761	4 368 448
SPV Sté du Parking Vallier	PC-E227	FRAIS FINANCIERS	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225120	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	01/10/2009	151 573	0	0	0	151 573	- 48 283	- 3 942	0	- 52 224	103 290	99 348
SPV Sté du Parking Vallier	PC-E227	ONDULEUR ALARME VIDEOSURVEILLA	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225210	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	21/05/2010	5 687	0	0	0	5 687	- 5 687	0	0	- 5 687	0	0
SPV Sté du Parking Vallier	PC-E227	SYSTEME APPEL EXPLOITANT	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225270	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	27/09/2010	1 534	0	0	0	1 534	- 1 534	0	0	- 1 534	0	0
SPV Sté du Parking Vallier	PC-E227	REAMENAGEMENT REGIE VIDEO	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225170	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	29/09/2010	2 204	0	0	0	2 204	- 2 204	0	0	- 2 204	0	0
SPV Sté du Parking Vallier	PC-E227	BORNE SORTIE SECOURS COTE PISC	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225270	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	21/06/2010	6 374	0	0	0	6 374	- 6 374	0	0	- 6 374	0	0
SPV Sté du Parking Vallier	PC-E227	MISSION OUVERTURE SECURITE PAR	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225120	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	01/10/2010	2 000	0	0	0	2 000	- 2 000	0	0	- 2 000	0	0
SPV Sté du Parking Vallier	PC-E227	HONORAIRES AOR	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225120	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	01/10/2010	3 615	0	0	0	3 615	- 3 615	0	0	- 3 615	0	0
SPV Sté du Parking Vallier	PC-E227	XEROX TPE CAISSE MANUELLE	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	228100	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	25/04/2016	574	0	0	0	574	- 326	- 57	0	- 384	248	190
SPV Sté du Parking Vallier	PC-E227	XEROX CONFORMITE B13 PEAGE	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	228100	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	09/03/2016	2 344	0	0	0	2 344	- 1 362	- 234	0	- 1 596	982	748
SPV Sté du Parking Vallier	PC-E227	IMA RPLT BAES	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225200	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	09/02/2016	4 300	0	0	0	4 300	- 3 168	- 538	0	- 3 706	1 132	594
SPV Sté du Parking Vallier	PC-E227	IMA MISE EN PLACE PROJECTEURS	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225200	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	16/02/2016	1 891	0	0	0	1 891	- 1 389	- 236	0	- 1 625	502	266
SPV Sté du Parking Vallier	PC-E227	IMA MISE EN PLACE COUPURE URGE	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225200	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	23/02/2016	1 065	0	0	0	1 065	- 1 065	0	0	- 1 065	0	0
SPV Sté du Parking Vallier	PC-E227	PARIS SIGNALISAT LOT SIGNALETI	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225190	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	22/07/2016	1 391	0	0	0	1 391	- 757	- 139	0	- 896	634	495
SPV Sté du Parking Vallier	PC-E227	IMA RPLT STOCKEUR ENREGISTREME	-	Tangible fixed assets	Other tangible fixed assets	218300	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de reprise	02/02/2016	6 935	0	0	0	6 935	- 6 935	0	0	- 6 935	0	0
SPV Sté du Parking Vallier	PC-E227	IVPARK VALLIER	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225120	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	01/01/2017	13 455	0	0	0	13 455	- 8 212	- 1 748	0	- 9 959	5 243	3 495
SPV Sté du Parking Vallier	PC-E227	RADIO SCE + RADIO PTI	-	Tangible fixed assets	Other tangible fixed assets	215490	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations matérielles	Biens de retour	01/01/2017	4 742	0	0	0	4 742	- 3 387	- 677	0	- 4 064	1 355	677
SPV Sté du Parking Vallier	PC-E227	CONDUENT INTERPHONE SIP	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225170	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	10/05/2017	3 504	0	0	0	3 504	- 3 253	- 251	0	- 3 504	251	0
SPV Sté du Parking Vallier	PC-E227	NETCELER CPLT IVPARK	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225120	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	17/10/2017	240	0	0	0	240	- 126	- 30	0	- 156	114	84
SPV Sté du Parking Vallier	PC-E227	VISIOLED LAMPES LED	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225200	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	23/03/2018	10 604	0	0	0	10 604	- 5 000	- 1 326	0	- 6 326	5 604	4 279
SPV Sté du Parking Vallier	PC-E227	PNG REMISE EN ETAT MUR VEGETAL	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225270	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	07/03/2018	66 500	0	0	0	66 500	- 16 920	- 4 433	0	- 21 354	49 580	45 146
SPV Sté du Parking Vallier	PC-E227	VISIOLED Renouvellement enregistreur	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225170	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	22/07/2019	1 096	0	0	0	1 096	- 535	- 219	0	- 755	561	342
SPV Sté du Parking Vallier	PC-E227	BERNARD Rpl porte entrée bdc 20-018443	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225210	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	13/08/2020	7 978	0	0	0	7 978	- 1 104	- 798	0	- 1 901	6 874	6 076
SPV Sté du Parking Vallier	PC-E227	QPF Refacturat AMPERIS Instal Ivpark	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225130	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	26/08/2020	5 276	0	0	0	5 276	- 888	- 659	0	- 1 548	4 387	3 728
SPV Sté du Parking Vallier	PC-E227	ORBILITY Upgrade CB bdc 19-015512	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	228100	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	09/06/2020	32 765	0	0	0	32 765	- 5 115	- 3 276	0	- 8 391	27 650	24 373
SPV Sté du Parking Vallier	PC-E227	NETCELER Ivpark access bdc 20-017179	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225130	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	25/03/2020	7 639	0	0	0	7 639	- 1 687	- 955	0	- 2 642	5 952	4 997
SPV Sté du Parking Vallier	PC-E227	MIROITERIE MASSILIA Vitrages bdc L20.1874	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225210	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	25/08/2020	1 433	0	0	0	1 433	- 193	- 143	0	- 337	1 240	1 096
SPV Sté du Parking Vallier	PC-E227	AMPERIS Remise en état vidéo bdc L20.2065	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225170	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	29/03/2021	9 720	0	0	0	9 720	- 1 469	- 1 944	0	- 3 413	8 251	6 307
SPV Sté du Parking Vallier	PC-E227	AMPERIS Rpl caméras bdc L21.2518	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225170	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	28/06/2021	3 496	0	0	0	3 496	- 355	- 699	0	- 1 055	3 141	2 441
SPV Sté du Parking Vallier	PC-E227	PNG Peinture bandeau bdc L21.2721	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225230	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	24/03/2022	0	0	4 470	0	4 470	0	- 344	0	- 344	0	4 126
SPV Sté du Parking Vallier	PC-E227	AMPERIS Dépannage/chgt batteries bdc L22.3901	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225200	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	29/04/2022	0	0	1 538	0	1 538	0	- 207	0	- 207	0	1 331
TOTAL												6 952 091	120 797	0	0	7 072 888	-2 183 340	- 196 178	0	-2 379 518	4 768 760	4 693 369

Comparaison BP/ Réel

	BP 2017	R2017		BP 2018	R2018		BP 2019	R2019		BP 2020	R2020		BP 2021	R2021		BP 2022	R2022		BP 2023	FC 2023
CA Horaires	134 688	120 848		138 055	139 893		141 507	154 462		145 045	122 758		148 671	170 355		152 387	213 199		156 197	216396,67
CA Abonnés	574 027	261 567		588 377	311 706		603 087	358 499		618 164	402 925		633 618	377 913		649 458	330 826		665 695	335787,883
Amodiations	12 090	26 147		12 393	9 696		12 702	10 105		13 020	9 994		13 345	9 074		13 679	9 328		14 021	9 468
Publicité	6 549	83		6 713	83		6 880	0		7 052	0		7 229	687		7 409	271		7 595	275
Subvention														88 000			115 709			117 444
Revenu Net Total	727 354	408 644	-44%	745 538	461 378	-38%	764 176	523 067	-32%	783 281	535 677		802 863	646 029		822 933	669 332		843 508	679 372
Personnel	119 767	116 697		122 761	114 411		125 830	88 467		128 975	67 594		132 200	66 379		135 505	74 169		138 893	75 281
Consommables	28 507	55 342		29 277	49 807		30 068	50 139		30 124	69 345		30 890	78 615		31 676	79 453		33 454	80 645
Matériel	29 461	26 579		30 197	33 781		30 952	27 460		31 726	32 350		32 519	21 228		33 332	21 546		34 165	21 870
Frais div. Gestion	26 978	10 994		27 610	8 417		28 258	10 178		28 923	7 717		29 604	899		30 302	-4 338		31 017	-4 403
Impots et taxes	55 630	56 455		57 020	59 657		58 446	60 359		59 907	60 070		61 405	60 443		62 940	65 583		64 513	66 567
Amortissement	174 409	183 118		174 409	188 563		174 409	189 470		174 409	192 557		174 409	195 368		174 409	196 178		174 409	199 121
Reprise de subvention	-77 922	-76 316		-77 922	-76 316		-77 922	-75 355		-77 922	-76 245		-77 922	-76 245		-77 922	-76 245		-77 922	-77 388
Reprise d'amodiations	-9 030			-9 030			-9 030			-9 030			-9 030	0		-9 030	0		-9 030	0
Frais de Gestion	50 915	28 605		52 188	32 302		53 492	36 615		54 830	39 083		56 200	39 094		57 605	35 516		59 046	36 048
Redevance fixe	2 560	6 868		2 624	2 244		2 690	2 360		2 757	2 388		2 826	2 394		2 897	2 563		2 969	2 601
Redevance variable	18 062			18 514			18 977			19 451			19 937	0		20 436	0		20 947	0
Dépenses de renouvellement		42 871		54 942						158 600			0	0		0	0		164 025	0
Total Charges	419 337	451 213	8%	482 590	412 866	-14%	436 170	389 693	-11%	602 750	394 859	-34%	453 038	388 175	-14%	462 150	394 426	-15%	635 517	400 342
Résultat d'exploitation avt frais Fi	308 017	-42 568	-114%	262 948	48 512	-82%	328 006	133 374	-59%	180 531	140 818	-22%	349 825	257 854	-26%	360 783	274 906	-24%	207 991	279 030
Frais Financiers	-97 710	-89 422		-82 711	-80 646		-64 058	-73 410		-50 269	-110 116		-33 273	-98 375		-15 296	-96 439		-484	-96 439
Résultat courant	210 307	-131 990	-163%	180 237	-32 134	-118%	263 948	59 964	-77%	130 262	30 702	-76%	316 552	159 479	-50%	345 487	178 467	-48%	207 507	182 591



SAS SOCIETE DU PARK VALLIER

1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

92130 ISSY LES MOULINEAUX

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

SAS SOCIETE DU PARK VALLIER

1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

92130 ISSY LES MOULINEAUX

COMPTES ANNUELS du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPTES ANNUELS

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Annexe*

DOSSIER FISCAL

- *Liasse 2065*
- *Liasses 2050 à 2059-F*
- *Liasses intégration fiscale (filiale)*
- *Annexes fiscales*

DOSSIER DE GESTION

- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Compte de résultat*

COEPTO

11 Rue Jean Rodier

31400 TOULOUSE

05.61.17.42.06

SAS SOCIETE DU PARK VALLIER

1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

92130 ISSY LES MOULINEAUX

COMPTES ANNUELS

COEPTO

11 Rue Jean Rodier

31400 TOULOUSE

05.61.17.42.06

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	4 742	4 064	677	1 355	677-	50.00-
	Autres immobilisations corporelles	6 953 356	2 375 445	4 577 911	4 767 395	189 484-	3.97-
	Immobilisations en cours	114 639		114 639		114 639	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	100 000		100 000	100 000		
Total II		7 172 738	2 379 509	4 793 228	4 868 750	75 522-	1.55-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	235 328	3 080	232 248	234 282	2 034-	0.87-
	Autres créances	47 952		47 952	32 393	15 559	48.03
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	11 416		11 416	8 155	3 261	39.99
	Charges constatées d'avance (3)				108	108-	100.00-
	Total III	294 696	3 080	291 616	274 938	16 678	6.07
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		7 467 433	2 382 589	5 084 844	5 143 688	58 844-	1.14-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

100 000

COEPTO

Reçu au Contrôle de légalité le 13 octobre 2023

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 600 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	600 000	600 000		
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau	1 123 745-	1 283 202-	159 457	12. 43
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	178 467	159 457	19 010	11. 92
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	1 921 788	1 998 033	76 245-	3. 82-
	Total I	1 576 510	1 474 288	102 223	6. 93
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	124 511	124 511		
	Total III	124 511	124 511		
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	480 000 51 2 503 546	693 333 90 2 511 865	213 333- 39- 8 318-	30. 77- 42. 89- 0. 33-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	41 408 40 259	68 813 42 028	27 405- 1 770-	39. 83- 4. 21-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	95 844 4 303	3 500	95 844 803	22. 95
	Produits constatés d'avance (1)	218 412	225 260	6 848-	3. 04-
	Total IV	3 383 822	3 544 889	161 066-	4. 54-
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 084 844	5 143 688	58 844-	1. 14-
Comptes de Régularisation					

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	669 332		669 332	646 030	23 302	3. 61
Chiffre d'affaires NET	669 332		669 332	646 030	23 302	3. 61
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 902	8 049	4 147-	51. 52-
Autres produits			7 911	1 968	5 942	301. 92
Total des Produits d'exploitation (I)			681 145	656 047	25 098	3. 83
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			210 714	206 934	3 780	1. 83
Impôts, taxes et versements assimilés			65 583	60 443	5 140	8. 50
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			196 169	195 368	801	0. 41
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 080	3 902	822-	21. 07-
Dotations aux provisions						
Autres charges			6 938	7 812	874-	11. 19-
Total des Charges d'exploitation (II)			482 483	474 459	8 024	1. 69
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			198 661	181 587	17 074	9. 40
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		224		112	112	100. 00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		224		112	112	100. 00
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		96 663		98 487	1 824-	1. 85-
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		96 663		98 487	1 824-	1. 85-
2. Résultat financier (V-VI)		96 439-		98 375-	1 936	1. 97
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		102 223		83 212	19 010	22. 85
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital		76 245		76 245		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		76 245		76 245		
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		76 245		76 245		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		757 613		732 403	25 210	3. 44
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		579 146		572 946	6 200	1. 08
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		178 467		159 457	19 010	11. 92

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS SOCIETE DU PARK VALLIER

1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

COEPTO

11 Rue Jean Rodier

31400 TOULOUSE

05.61.17.42.06

COEPTO

Reçu au Contrôle de légalité le 13 octobre 2023

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des amortissements	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Détail des produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Détail des charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Détail des produits constatés d'avance	X
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X
Variation des capitaux propres	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	X
Montant des engagements financiers	X
Informations en matière de crédit bail	X
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	X
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	X

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 084 844.00 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 669 332.09 Euros et dégageant un bénéfice de 178 467.23 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

ACTIVITE

La Société du Parking Vallier a réalisé la construction et exploite, un parking de 450 places pour le compte de la Communauté Urbaine de Marseille conformément au contrat de DSP signé le 10 mars 2008 pour une durée de 40 ans.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Contexte macroéconomique :

Le contexte économique inflationniste lié notamment à la sortie de la crise pandémique et à la guerre en Ukraine n'est pas de nature à modifier significativement l'activité et les résultats des sociétés du groupe Q-Park. Il est difficile pour le groupe d'évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

L'inflation la plus significative concerne les coûts relatifs à l'électricité. L'entreprise était préservée en 2022 grâce à un contrat de 3 ans se terminant au 31 décembre 2022. Un nouveau contrat avec un nouveau fournisseur d'électricité a été signé pour l'exercice 2023.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif à mentionner.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été établis et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, aux principes comptables généralement admis et en application des conventions générales et des adaptations professionnelles notamment le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 et ses modifications ultérieures.

Dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les éléments corporels et incorporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat et aux frais accessoires, hors frais d'acquisition,
- ou à leur coût de production, hors intérêts des emprunts dédiés à cette production.

Les frais accessoires non représentatifs d'une valeur vénale sont portés directement en charges sur l'exercice.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée de vie prévue dans les tableaux en annexe.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire des immobilisations est inférieure à leur valeur nette comptable.

Depuis le nouveau règlement CRC 2004-06, les coûts de montage d'emprunt ne sont plus capitalisés mais ont incorporés dans les immobilisations. Ils sont étalés sur la durée résiduelle du contrat de concession.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Les immobilisations corporelles sont essentiellement constituées:

- des matériels d'exploitation mis à la disposition des parkings en concession (compteuses, matériels de péages...)
- des matériels d'entretien (auto laveuses, aspirateurs...)

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement composées :

Néant.

Immobilisations en cours

Les travaux de construction ou de réhabilitation des parkings sont comptablement inscrits dans des comptes d'immobilisations en cours spécifiques. Ces comptes sont mouvementés au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Dès lors que le procès-verbal de l'achèvement des travaux est validé et signé, le transfert de l'immobilisation peut se faire dans des comptes définitifs.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Les clients particuliers représentant un volume important de factures individuellement non significatives, une analyse statistique a été conduite, la règle suivante a été appliquée jusqu'aux exercices 2020 :

- créance supérieure à 6 mois de retard : 50% du montant HT provisionné
- créance supérieure à 12 mois de retard : 100% du montant HT provisionné

Depuis l'exercice 2021, une nouvelle règle a été appliquée. Désormais toutes les créances supérieures à 6 mois de retard sont provisionnées à hauteur de 50% du montant HT.

Ce changement de règle de calcul n'a pas entraîné d'impact significatif dans les comptes.

Stocks

Néant.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Traitement des subventions

La subvention d'équipement est enregistrée dans les capitaux propres quand elle est destinée à acquérir ou produire des valeurs immobilisées. Elle est amortie sur la durée de la concession dans un compte de produit exceptionnel.

Provisions

Elles sont constituées dès lors qu'il existe un risque probable de sortie de ressource sans contreparties attendues.

Elles sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date.

Les reprises de provisions non utilisées concernent des risques de l'activité courante et sont relatives à des provisions excédentaires ou à des provisions faisant face à des risques disparus.

Une provision de gros entretien et de renouvellement des immobilisations est comptabilisée afin de répondre aux engagements donnés par la Société, à la ville de Marseille, dans le cadre du contrat de DSP pour la construction et l'exploitation du parc Vallier.

La provision est constituée à partir des sommes indiquées dans l'annexe VI du contrat de DSP, soit 777.800 € (valeur 2008). Cette somme est ensuite indexée selon l'indice de l'INSEE à la construction et selon le rythme fixé dans l'annexe 6.

La Direction de l'Entreprise estime que le détail des travaux d'entretien et de renouvellement, indiqué dans l'annexe 6 servent à déterminer le montant global à doter pour couvrir les dépenses à venir et ne doit pas être prise poste par poste. La reprise de cette provision est constituée par l'ensemble des investissements de gros entretien et de renouvellement réalisés.

Pour l'année 2018, les travaux de remise en état du mur Végétal (66.500 €) et de l'installation de Lampes LED (10.604 €) ont donc été pris en compte dans le calcul de la provision. Le cumul des travaux réalisés au 31/12/2018 s'élève donc à 117.544 €. Bien que légèrement supérieure au calcul de la provision (186.873 €), aucune reprise n'a été constatée.

La provision de gros entretien et de renouvellement au 31/12/2022 est donc suffisante pour couvrir les dépenses à venir.

Consolidation

Les comptes annuels de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans le périmètre de consolidation de la société BYZANTIUM MIDCO.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2020, la société est intégrée fiscalement au groupe fiscale Q-PARK France.

La convention prévoit que la société calcule la charge d'impôt comme si elle était imposée séparément en tenant compte des déficits fiscaux reportables ou de tous droits à imputation dont elle aurait bénéficié en l'absence d'intégration.

La société mère Q-PARK FRANCE HOLDING conserve ainsi l'éventuel boni d'intégration.

Transactions parties liées

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune convention avec les parties liées au sens R.123-199-1 du Code du commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 742		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 935		
Emballages récupérables et divers	6 940 414		6 008
Immobilisations corporelles en cours			120 647
TOTAL	6 952 091		126 655
Prêts, autres immobilisations financières	100 000		
TOTAL	100 000		
TOTAL GENERAL	7 052 091		126 655

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			4 742	4 742
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			6 935	6 935
Emballages récupérables et divers			6 946 421	6 946 421
Immobilisations corporelles en cours	6 008	0-	114 639	114 639
TOTAL	6 008	0-	7 072 738	7 072 738
Prêts, autres immobilisations financières			100 000	100 000
TOTAL			100 000	100 000
TOTAL GENERAL	6 008	0-	7 172 738	7 172 738

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 387	677		4 064
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 935			6 935
Emballages récupérables et divers	2 173 018	195 492		2 368 510
TOTAL	2 183 340	196 169		2 379 509
TOTAL GENERAL	2 183 340	196 169		2 379 509

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	677				
Emballages récupérables et divers	195 492				
TOTAL	196 169				
TOTAL GENERAL	196 169				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Renouvellement des immobilisations	124 511				124 511
TOTAL	124 511				124 511

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	3 902	3 080	3 902		3 080
TOTAL	3 902	3 080	3 902		3 080
TOTAL GENERAL	128 413	3 080	3 902		127 591

Dont dotations et reprises d'exploitation		3 080	3 902		
---	--	-------	-------	--	--

La provision de renouvellement est calculée avec un taux de référence basé sur l'évolution de l'indice d'INSEE à la construction.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	100 000	100 000	
Autres créances clients	235 328	235 328	
Taxe sur la valeur ajoutée	22 184	22 184	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 876	2 876	
Divers état et autres collectivités publiques	18 900	18 900	
Groupe et associés	2 676	2 676	
Débiteurs divers	1 316	1 316	
TOTAL	383 280	383 280	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	51	51		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	480 000	213 333	266 667	
Emprunts et dettes financières divers	1 394	1 394		
Fournisseurs et comptes rattachés	41 408	41 408		
Taxe sur la valeur ajoutée	40 259	40 259		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	95 844	95 844		
Groupe et associés	2 502 152	152 152		2 350 000
Autres dettes	4 303	4 303		
Produits constatés d'avance	218 412	72 535	24 093	121 784
TOTAL	3 383 822	621 278	290 760	2 471 784

Emprunts remboursés en cours d'exercice	213 333			
---	---------	--	--	--

Etat des dettes :

Le poste Taxe sur valeur ajoutée comprend 1 236 euros de compte courant Groupe.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	100. 0000	6 000			6 000

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	8 à 15 ans
Installations techniques	Linéaire	8 à 30 ans
Matériels et outillages	Linéaire	8 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	136 928
Autres créances	18 900
Total	155 828

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir sur exploitation	136 928
Taxe CET	18 900
Total	155 828

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 179
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 184
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	95 844
Total	101 207

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges à payer

	Montant
Intérêts courus sur emprunts	1 179
Fournisseurs - Factures à recevoir sur exploitation	1 824
Fournisseurs - Factures à recevoir sur loyers & redevances	2 360
Fournisseurs - Factures à recevoir sur immobilisations	95 844
Total	101 207

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	218 412
Total	218 412

Les produits constatés d'avance sont composés de vente de places de parking en amodiation pour une durée de 38 ans, allant jusqu'au 14/03/2048. Le produit de la vente est étalé linéairement sur la durée totale du contrat.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Amodiataires	151 900		
Divers	192		
Abonnements automatiques	66 320		
Total	218 412		

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres créances	2 676		
Emprunts et dettes financières diverses	2 350 000		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 224		
Autres dettes	152 152		
Dettes fiscales	1 236		

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	1 474 288
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	159 457-
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	1 314 831
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	1 314 831
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, réserves, report a nouveau	159 457
Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	76 245-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	1 398 043
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	83 212
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	83 212

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	6 6 9 3 3 2
Total	6 6 9 3 3 2

Résultat d'exploitation :

Le résultat d'exploitation ne comprend pas de produits concernant les entreprises liées.

Le résultat d'exploitation comprend 206 845 euros de charges concernant les entreprises liées.

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	9 6 6 6 3	2 2 4
Dont entreprises liées	7 6 3 4 8	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 7 9 9 9 9
Total	4 7 9 9 9 9

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 05 / 12 / 2015
Montant initial de cette garantie : 2 000 000
Montant restant dû en capital : 480 000
Date de fin d'échéance de la garantie : 05 / 04 / 2025

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagements financiers

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

Avals cautions accordés	100 000
Total	100 000

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Néant

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Autres :	
- Amortissements frais financiers	99 400
Total des accroissements	99 400
Déficits reportables	963 019

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
BYZANTIUM MIDCO	BV		OVERSCHIESTRAAT MIDCO 1062 XD AMSTERDAM

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Néant

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Néant

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000
Nbre des actions ordinaires existantes	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	461 461	523 067	535 677	646 030	669 332
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	159 129	250 532	225 621	350 679	373 814
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	32 062-	59 951	30 702	159 457	178 467
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	26. 52	41. 76	37. 60	58. 45	62. 30
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	5. 34-	9. 99	5. 12	26. 58	29. 74
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					

SAS SOCIETE DU PARK VALLIER

1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

92130 ISSY LES MOULINEAUX

DOSSIER FISCAL

COEPTO

11 Rue Jean Rodier

31400 TOULOUSE

05.61.17.42.06

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition		
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal		x
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre						
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case						
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE						
Désignation de la société:				Adresse du siège social:		
SAS SOCIETE DU PARK VALLIER				1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE		
SIRET 5 0 3 7 5 1 1 1 7 0 0 0 3 0				92130 ISSY LES MOULINEAUX		
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:		
REGIME FISCAL DES GROUPES						
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)						
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante				0 1 0 1 2 0 0 3		
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:						
DGE 6-8 RUE COURTOIS 93505 PANTIN						
				SIRET 4 4 3 2 7 5 9 0 4 0 0 0 4 5		
B ACTIVITE						
Activités exercées		SERVICES AUXILIAIRES DE TRANSPORTS		Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)						
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0		Déficit
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %				
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		
		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A				
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies		
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Autres dispositifs		
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies				
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W						
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)						
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt						
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.						
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)						
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%						
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)						
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre						
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				Nom		
				NIF		
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre						
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom		
				NIF		
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE						
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .						
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:		
COEPTO 11 Rue Jean Rodier 31400 TOULOUSE Tél: 05.61.17.42.06						
OGA/OMGA		Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:				Date: 01/03/2023		Lieu: VITROLLES
				Qualité et nom du signataire:		PRESIDENT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné				Signature		Q PARK BV
Examen de conformité fiscale (ECF)						

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis 2022	
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065											
H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES											
M a a ru de di ri u i 1 a e a r a c i e e e a a a e a r u a i e e c a r du e r i c e d e i r e b											
M a de di ri u i c r r e d a de r u r a i u a a a e d a c i e d i e a e e i c i a i r e 2 c											
M a de r a a c e u a c e c e i a u x a c i a c i a i r e e r e u r de a r i d i r e c e e i a r e r e d											
M a de di ri u i										e	
a u r e u e c e e i e e a										f	
c e d c i d e u 3										g	
										h	
M a de r e e u di ri u i i e a a e e de 0 r u a u 2 du 3 de a r i c e 1 du CGI										i	
M a de r e e u di ri u i i e a a e e de 0 r u a u 2 du 3 de a r i c e 1 du CGI										j	
M a de r e e u r a r i										Total (a à h)	
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES											
N r d i c i e e u a i a r 3 a I I I a u C G I				P u r e S A R L		S e e r e a u c u r de a r i d e r e e u e u r a i e d e i u r e c i c a u e a c i r a u d i c 1 i r e d e r a i e e u e i d e i r e u r e e r a i a i r e de r a i u a u r e r u r a i de e c i d a a c i					
N r d i c i e e u a i a r 3 a I I I a u C G I S A R L u e a c i S C A a c i r a S N C u S C S a c i e u c a d i S E P e d e c r r i a i r e de a i r e a c i r a u c a r i c i a				N r e de a r c i a e a a r e a c a u e a c i e u e r u e u u r u i 2		A e a u c u r de a u e e e e r e e e i r e de r a i e e u e e i d e i r r e e		M a de e e r e			
								i r e de r a i d e r e r e a i de i i e d e d a c e e		i r e de r a i r e i e a u r e u e c e u x i d a e	
								l d e i r a i a i r e		R e u r e e	
1				2		3					
J DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION											
REMUNERATIONS											
M a r u de a a i r e a r a c i a i e d e e c r i e d a e D A D S e e r e a u x a r e i u c r a e a u x a d i c a a											
R r c e i d r a i r e d e c i i e d e c u r a e											
MOINS VALUES A LONG TERME IMPOS ES								0		1	
M V L T r e a r e r e r u e r u r e de e x e r c i c e											
M V L T i u e u r e P V L T de e x e r c i c e											
M V L T r a i e a u c u r de e x e r c i c e											
M V L T r e a r e r e r											
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS											
M a c u u de d e e r e e e e i u r e r e u a e a i u u a u r e d c u e e e r u a u i r e de e x e r c i c e											
N r e d e r e u a e a i u u a u r e d c u e d i r a u i r e de e x e r c i c e											

Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DU PARK VALLIER										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2																																																											
Adresse de l'entreprise 1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE										92130 ISSY LES MOULINEAUX										Durée de l'exercice précédent* 1 2																																																	
Numéro SIRET* 5 0 3 7 5 1 1 1 7 0 0 0 3 0																				Néant ☐ *																																																	
																				Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 2										N-1 3 1 1 2 2 0 2 1																																							
										Brut 1										Amortissements, provisions 2										Net 3										Net 4																													
Capital souscrit non appelé (I)										AA																																																											
Frais d'établissement *										AB										AC																																																	
Frais de développement *										CX										CQ																																																	
Concessions, brevets et droits similaires										AF										AG																																																	
Fonds commercial (1)										AH										AI																																																	
Autres immobilisations incorporelles										AJ										AK																																																	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles										AL										AM																																																	
Terrains										AN										AO																																																	
Constructions										AP										AQ																																																	
Installations techniques, matériel et outillage industriels										AR										AS										4 742										4 064										677										1 355									
Autres immobilisations corporelles										AT										AU										2 375 445										4 577 911										4 767 395																			
Immobilisations en cours										AV										AW										114 639										114 639																													
Avances et acomptes										AX										AY																																																	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence										CS										CT																																																	
Autres participations										CU										CV																																																	
Créances rattachées à des participations										BB										BC																																																	
Autres titres immobilisés										BD										BE																																																	
Prêts										BF										BG																																																	
Autres immobilisations financières*										BH										BI										100 000										100 000										100 000																			
TOTAL (II)										BJ										BK										2 379 509										4 793 228										4 868 750																			
Matières premières, approvisionnements										BL										BM																																																	
En cours de production de biens										BN										BO																																																	
En cours de production de services										BP										BQ																																																	
Produits intermédiaires et finis										BR										BS																																																	
Marchandises										BT										BU																																																	
Avances et acomptes versés sur commandes										BV										BW																																																	
Clients et comptes rattachés (3)*										BX										BY										3 080										232 248										234 282																			
Autres créances (3)										BZ										CA										47 952										47 952										32 393																			
Capital souscrit et appelé, non versé										CB										CC																																																	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)										CD										CE																																																	
Disponibilités										CF										CG										11 416										11 416										8 155																			
Charges constatées d'avance (3)*										CH										CI																				108																													
TOTAL (III)										CJ										CK										3 080										291 616										274 938																			
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)										CW																																																											
Primes de remboursement des obligations (V)										CM																																																											
Ecart de conversion actif* (VI)										CN																																																											
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										CO										1A										2 382 589										5 084 844										5 143 688																			
Renvois : (1) Dont droit au bail																				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :										CP										100 000										(3) Part à plus d'un an :										CR									
Clause de réserve de propriété :*										Immobilisations :																				Stocks :																				Créances :																			

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le formulaire n° 2022

En Euros.

Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DU PARK VALLIER

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :600...000.....)	DA	600 000	600 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(1 123 745)	(1 283 202)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	178 467	159 457
	Subventions d'investissement	DJ	1 921 788	1 998 033
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 576 510	1 474 288
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	124 511	124 511
	TOTAL (III)	DR	124 511	124 511
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	480 051	693 423
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 503 546	2 511 865
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	41 408	68 813
	Dettes fiscales et sociales	DY	40 259	42 028
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	95 844	
	Autres dettes	EA	4 303	3 500
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	218 412	225 260
	TOTAL (IV)	EC	3 383 822	3 544 889
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 084 844	5 143 688
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	621 278	562 960
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	51	90

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DU PARK VALLIER

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF				
		FG	669 332	FH		FI	669 332	646 030		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	669 332	FK		FL	669 332	646 030		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	3 902	8 049		
	Autres produits (1) (11)					FQ	7 911	1 968		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	681 145	656 047	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	210 714	206 934	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	65 583	60 443	
	Salaires et traitements*						FY			
	Charges sociales (10)						FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements*				GA	196 169	195 368	
			{ - dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	3 080	3 902
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	6 938	7 812	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	482 483	474 459	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	198 661	181 587	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	224	112	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	224	112	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	96 663	98 487	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	96 663	98 487	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(96 439)	(98 375)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	102 223	83 212		

Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DU PARK VALLIER										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	76 245	76 245	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	76 245	76 245	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	76 245	76 245	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	757 613	732 403	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	579 146	572 946	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	178 467	159 457	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	76 348	70 536	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	2 563	2 394	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9					
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin		A7					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) QP Subv virée au compte de résultat									Exercice N			
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :SAS SOCIETE DU PARK VALLIER

Néant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développementTOTAL I					CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporellesTOTAL II					KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	4 742	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV		KW		KX	
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	6 935	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *					LE	6 940 414	LF		LG	6 008
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	120 647	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	6 952 091	LO		LP	126 655	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés					1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières					1T	100 000	1U		1V			
TOTAL IV					1Q	100 000	1R		1S			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	7 052 091	0H		0J	126 655		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développementTOTAL I		IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporellesTOTAL II		IO		LV		LW		1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	4 742	ML	4 742
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	6 935	MU	6 935	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	6 946 421	MX	6 946 421	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	6 008	MZ	(0)	NA	114 639	NB	114 639	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY	6 008	NG	(0)	NH	7 072 738	NI	7 072 738	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7		0W	
Autres participations		10		0X		0Y		0Z			
Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F	100 000	2G	100 000		
TOTAL IV		13		NJ		NK	100 000	2H	100 000		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14	6 008	0K	(0)	0L	7 172 738	0M	7 172 738		

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DU PARK VALLIER

Néant ☒ *

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
				Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
		1	2			5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DU PARK VALLIER

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	3 387	QA	677	QB		QC	4 064
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	6 935	QM		QN		QO	6 935
	Emballages récupérables et divers	QP	2 173 018	QR	195 492	QS		QT	2 368 510
	TOTAL II	QU	2 183 340	QV	196 169	QW		QX	2 379 509
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	2 183 340	QP	196 169	QQ		QR	2 379 509

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agence et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agence am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
	TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
	Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL III																
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

Reçu au Contrôle de légalité le 13 octobre 2023

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DU PARK VALLIER

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6C	6D
		- corporelles	6E	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	04	05
		- titres de participation	9U	9W	9X
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	06	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

8

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2022

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DU PARK VALLIER

Néant ☐ *

CADRE A

ÉTAT DES CRÉANCES

DE L'ACTIF
IMMOBILISÉ

Créances rattachées à des participations

Prêts (1) (2)

Autres immobilisations financières

UL

UP

UT

UM

UR

UV

UN

US

UW

DE L'ACTIF
CIRCULANT

Clients douteux ou litigieux

Autres créances clients

Créance représentative de titres
prêtés ou remis en garantie *

Provision pour dépréciation
antérieurement constituée *

UO

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Etat et autres
collectivités
publiques

Impôts sur les bénéfices

Taxe sur la valeur ajoutée

Autres impôts, taxes et versements assimilés

Divers

Groupe et associés (2)

Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations
de pension de titres)

VA

UX

ZI

UY

UZ

VM

VB

VN

VP

VC

VR

VS

VT

VD

VE

VF

Montant brut
1

A 1 an au plus
2

A plus d'un an
3

RENOIS

(1)

Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice

- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2)

Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

CADRE B

ÉTAT DES DETTES

Montant brut
1

A 1 an au plus
2

A plus d'1 an et 5 ans au plus
3

A plus de 5 ans
4

Emprunts obligataires convertibles (1)

Autres emprunts obligataires (1)

Emprunts et dettes
auprès des
établissements
de crédit (1)

à 1 an maximum à l'origine

à plus de 1 an à l'origine

Emprunts et dettes financières divers (1) (2)

Fournisseurs et comptes rattachés

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Etat et
autres
collectivités
publiques

Impôts sur les bénéfices

Taxe sur la valeur ajoutée

Obligations cautionnées

Autres impôts, taxes et assimilés

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Groupe et associés (2)

Autres dettes (dont dettes relatives à des
opérations de pension de titres)

Dette représentative de titres empruntés
ou remis en garantie *

Produits constatés d'avance

TOTAUX

7Y

7Z

VG

VH

8A

8B

8C

8D

8E

VW

VX

VQ

8J

VI

8K

ZZ

8L

VY

VJ

VK

Montant des divers emprunts et dettes contrac-
tés auprès des associés personnes physiques

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RENOIS

(1)

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

En Euros.

Reçu au Contrôle de légalité le 13 octobre 2023

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DU PARK VALLIER										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 2										
I RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE												
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WA	178 467										
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	3 931			WB										
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)			WG				XE	3 931									
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB														
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX				XW										
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ														
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY											
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7											
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7				K7									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)						I8												
				- imposées au taux de 0 %						ZN												
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *			- Plus-values nettes à court terme						WN												
			- Plus-values soumises au régime des fusions						WO													
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XR												
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé			DONT *			Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)			SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)			SW									
										Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			M8									
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1												
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3												
										WR	182 398											
TOTAL I																						
II DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE												
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *										WS												
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WT												
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV												
				- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)						WH												
				- imposées aux taux de 19 %						WP												
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW												
				- imputées sur les déficits antérieurs						XB												
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									I6												
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									WZ												
Régime des sociétés mères et des filiales *			Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations			2A				XA												
Produit net des actions et parts d'intérêts :									ZX													
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZY												
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										XD											
	Majoration d'amortissement *										XF											
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)			K9	Entreprises nouvelles 44 sexies			L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)			L5									
						Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)			K3	Zone de reconstruction de la défense (art.44 terdecies)			PA									
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)			OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)			1F	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)			XC											
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)			PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)			PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC											
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XS												
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)			Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)			X9	Créance dérogée par le report en arrière du déficit			ZI				XG								
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2												
TOTAL II										XH												
III RÉSULTAT FISCAL																						
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables			bénéfice (I moins II)			XI	182 398			XJ												
			déficit (II moins I)																			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL																
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL	182 398											
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	0			XO												

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SOCIETE DU PARK VALLIER</u>			Néant ☐ *	
I SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	1 145 417
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	182 398
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	963 019
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	963 019
II INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PA ER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT	
III PROVISIONS ET CHARGES A PA ER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X	8Y		
	8Z	9A		
	9B	9C		
Provisions pour dépréciation *				
	9D	9E		
	9F	9G		
	9H	9J		
Charges à payer				
	9K	9L		
	9M	9N		
	9P	9R		
	9S	9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DU PARK VALLIER															Néant ☐ *																	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(1283202)			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB																							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	159 457				Dividendes		ZE																							
	Prélèvements sur les réserves	OE					Autres répartitions	ZF																								
	TOTAL I	OF	(1123745)				Report à nouveau	ZG	(1 123 745)																							
	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)										TOTAL II	ZH	(1 123 745)																			
RENSEIGNEMENTS DIVERS																																
Exercice N :															Exercice N-1 :																	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail										J7				YQ																	
	- Engagements de crédit-bail immobilier													YR																		
	- Effets portés à l'escompte et non échus													YS																		
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance													YT	206 845		191 587															
	- Locations, charges locatives et de copropriété dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois										J8				XQ	255																
	- Personnel extérieur à l'entreprise													YU																		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)													SS	674																	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages													YV																		
	- Autres comptes dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles										ES				ST	3 869 14 418																
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052													ZJ	210 714 206 934																	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE													YW	11 663 11 306																	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés										ZS				9Z	53 920 49 137																
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052													YX	65 583 60 443																	
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)													YY	129 427 105 718																	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations													YZ	42 535 40 410																	
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2021)*													OB																		
DIVERS	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *													OS																		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	3.38 %		2.96 %																		
	- Numéro de centre de gestion agréé *										XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.) Si oui cocher 1 Sinon 0																	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice													RG																		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI													RH																		
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.										JA				Plus-values à 15 %		JK				Plus-values à 0 %		JL									
														Plus-values à 19 %		JM				Imputations		JC										
	Groupe : résultat d'ensemble.										JD				Plus-values à 15 %		JN				Plus-values à 0 %		JO									
														Plus-values à 19 %		JP				Imputations		JF										
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH	2			N° SIRET de la société mère du groupe				JJ	4	4	3	2	7	5	9	0	4	0	0	0	4

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DU PARK VALLIER

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)	
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DU PARK VALLIER

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI)	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DU PARK VALLIER

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DU PARK VALLIER				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, e alinéas de l'art 3 -1-5e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
①	②	donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	⑤		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DU PARK VALLIER				Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	0
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	669 332
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	669 332
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	7 911
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	7 911
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				ON	
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	210 714
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	4 375
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	215 089
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	462 154
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	462 154
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case			EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	669 332	Effectifs au sens de la CVAE *	
				EY	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	205 713 356
Période de référence		GY	01/01/2022	GZ	31/12/2022
Date de cessation				HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 5 0 3 7 5 1 1 1 7 0 0 0 3 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS SOCIETE DU PARK VALLIER

ADRESSE (voie) 1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

CODE POSTAL 92130 VILLE ISSY LES MOULINEAUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 6 000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination Q-PARK FRANCE

N° SIREN (si société établie en France) 378888234 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 6 000

Adresse : N° 1 Voie RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

Code postal 92130 Commune ISSY LES MOULINEAUX Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

N° de dépôt

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 5 0 3 7 5 1 1 1 7 0 0 0 3 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS SOCIETE DU PARK VALLIER

ADRESSE (voie) 1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

CODE POSTAL 92130 VILLE ISSY LES MOULINEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ
COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS SOCIÉTÉ DU PARK VALLIER

N° SIRET : 50375111700030

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012022

clos le : 31122022

Bénéfice comptable de l'exercice
(report de la ligne WA du 2058 A-SD)**I - RÉINTÉGRATIONS**

Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058-A-SD)	E1	178 467
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI	E2	3 931
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058-A-SD	E9	
	Z7	

II - DÉDUCTIONS

TOTAL I E3 182 398

Perte comptable de l'exercice
(report de la ligne WS du 2058 A-SD)

Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058-A-SD)	E4	
	E5	
Plus-values nettes à long terme	EY	
• imposées au taux de 19 %	E6	
• imposées au taux de 15 %	EZ	
• imposées au taux de 0 %	E7	
• imputées sur les moins-values nettes à long terme	E8	
• imputées sur les déficits antérieurs	E9	
• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210F, 208 C et 219-IV du CGI)	I9	

III - RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II F1

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F2	182 398	
	Déficit (II-I)	F3		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis)*				
Résultat fiscal	Bénéfice	F6 F8	182 398	
	Déficit	F9		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS SOCIETE DU PARK VALLIER

Néant ☐ *

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : 8 RUE COURTOIS

PANTIN

Exercice ouvert le : 01012022
clos le : 31122022

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0%	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art.219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DEFICITS*						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)					M5	1 145 417
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	(	Nombre d'opérations sur l'exercice	M5bis	)	M5ter	
Déficits imputés					J9	182 398
Déficits reportables					M6	963 019
Déficits nés au titre de l'exercice					H8	
Total des déficits restant à reporter					H9	963 019

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B bis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME						
Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15%	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 -6
	À 15 %	À 19 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) L'article 219-I-a-sexies-0 du CGI, admet sous conditions et dans certaines limites, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-NOT-SD et la notice 2032-SD.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.

Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée SAS SOCIETE DU PARK VALLIER
ou du groupe :

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : 8 RUE COURTOIS
 PANTIN

SIRET Société intégrée 50375111700030

Exercice ouvert le : 01012022 C e 31122022

Cocher la case si la déclaration ☐
souscrite concerne la société mère
(Résultat d'ensemble)

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	0	CB	
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI applicable aux ex ouverts avant le 01/01/19)	CH		CJ	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-valeur n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX	0	CY	
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)	CZ	0	DA	

B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations									
	Plus-values et réintégrations					Moins values et déductions				
	Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 %	Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 %
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT		B9		C1		A1		C2	
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU		C4		C5		A2		C6	
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-valeur nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV		C8		C9		A3		DI	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-valeur nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW		DQ		DY		A4		DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX		D1		D2		A5		D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY		D5		D6		A6		D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ		D9		EA		A7		EB	EC
SOUS TOTAL	BS		ED		EE		A8		EF	EG
TOTAL u a u e S A u i a u e A S aux de 19	BR						A9			
TOTAL u a u e ED E u i a u e E ED aux de 1			B7						B6	
TOTAL u a u e 3 EE EG u i a u e EG EE aux de 0					B5					B4

C- AUTRES PLUS-VALUES A 1

Plus-values à 19 % (art. 210 F, 208 C et 219-IV du CGI)	B3	
---	----	--

1 r r i r e r u d d u i r e c a d e c e i d e r i e d e r u e u d a r e i i a u d e u x i e a i a d e a r i c e 2 2 3 d u C G I
2 Y c r i a r i e e i r r u i r e d i r e c r a e i a e c e d i i d e a r i c e 3 9 d u C G I
3 L e a u x d e 1 9 c c e r e e c i r d r a c e i i i r e S P I c e
D e e x i c a i c c e r a c e e r u r i u e d e d a a i c e

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS OU MOINS VALEURS NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société).

Dénomination de la société intégrée ou du groupe :

SAS SOCIÉTÉ DU PARK VALLIER

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultat :

8 RUE COURTOIS

PANTIN

SIRET Société intégrée 50375111700030

Exercice ouvert le : 01012022 clos le : 31122022

 Cocher la case si la déclaration
 souscrite concerne la société mère
 (résultat d'ensemble) ☐
Néant ☒ *

A - RÉSULTAT						Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe						FA		FB	
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2020						FD		FE	
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe								FZ	
Autres régularisations (à détailler)						FG		FH	
TOTAL						FK		FL	
BENEFICE (1) FK - FL						FM		FN	

B- PLUS ET MOINS-VALEURS NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations						Moins-values et déductions					
	Taux de 19 % (2)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (2)		Taux de 19 % (2)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (2)	
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe.	GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)					F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1		GH		G2		G3	
Sous Total	GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %	GE						GJ					
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %			E8						E6			
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %					E7						E5	

(1) Conformément aux articles 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(2) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
**FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS
 ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME
 POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES
 ANTERIEURS À L'ENTRÉE DANS LE GROUPE**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS SOCIETE DU PARK VALLIER

N°SIRET : 5 0 3 7 5 1 1 1 7 0 0 0 3 0

Exercice ouvert le : 01/01/2022 clos le : 31/12/2022

Néant ☐ *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art 223 I 4 du CGI)	1	15	0
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise 1			
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et des moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2+3) + 4 5			

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art 223 I 4 du CGI)	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A-SD ligne XI) (ou Déficit : 2058 A-SD ligne XJ) 6	182 398
Abandons de créances et subventions directes et indirectes 7	
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 8	
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 9	
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport 10	
Réévaluations libres 11	
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 12	
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7+8+9+10+11) + 12 13	182 398

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)



Dénomination de la société mère :									Q PARK FRANCE HOLDING											
SIREN de la société mère :									4	4	3	2	7	5	9	0	4			
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :									SAS SOCIETE DU PARK VALLIER											
SIREN de la société intégrée :									5	0	3	7	5	1	1	1	7			
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :									8 RUE COURTOIS PANTIN											
Exercice ouvert le :		0	1	0	1	2	0	2	2	Clos le :		3	1	1	2	2	0	2	2	
A - RÉSULTAT D'ENSEMBLE									Montants rapportés au résultat d'ensemble					Montants déduits du résultat d'ensemble						
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime «mère-filles» perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 2) (2)														MB						
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)									MC						MD					
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)									MI											
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)									ML						MO					
TOTAL									MP						MQ					

B- PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES NETTE A LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble				Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble			
	Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %		Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %	
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223D, alinéa 4)	NA		ND		NG		NJ	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223F)	NB		NE		NH		NK	
TOTAL	NC		NF		NI		NL	

1 La ci re de ra u r er ce a eaux 20 PAP SD

2 L r ue a ci i er diaire e i re r ide e u a ci ra re re i de ui u du exercice e c di i ur re e re du r u e au re ue ce e d re u i e i ur e ci e ra ce

Formulaire obligatoire
Article 1586 ter à 1586 nonies du CGI

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES
(ELEMENTS DE REPARTITION DE LA COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES)
Au titre de 2022

D i a i de e re rie	SAS SOCIETE DU PARK VALLIER													
N SIRET de a i e e ri ci a	5	0	3	7	5	1	1	1	7	0	0	0	3	0
Adre e	N	1												
	V ie	RUE JACQUES HENRI LARTIGUE												
	C de a	9	2	1	3	0								
	C u e	ISSY LES MOULINEAUX												
C de Ac i i	4	1	2	0	B									
Ac i i	SERVICES AUXILIAIRES DE TRANSPORTS													

A	Date	Signature
VITROLLES	01/03/2023	Q PARK BV

I. GÉNÉRALITÉS

P ri de de r re ce (JMMMAAAA)	0	1	/	0	1	/	2	0	2	2	au	3	1	/	1	2	/	2	0	2	2
----------------------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Da e de ce a i	W	W			/			/				
----------------	---	---	--	--	---	--	--	---	--	--	--	--

II. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTÉE

Valeur ajoutée	A2	462 154
Chiffre d'affaires de référence	A3	669 332
Chiffre d'affaires de référence du groupe	B6	205 713 356

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.
Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts
Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I - Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	96 663
EBITDA fiscal de l'exercice	b	292 010
Fraction de charges financières nettes du groupe non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	c-1	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1)-75% x (c-1)	c-2	

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées non membres du groupe fiscal, pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées non membres du groupe fiscal, excédant 1,5 une fois et demie les fonds propres	h	

II - Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 13ème alinéa de l'article 223 B du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2021)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	i bis	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	i ter	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit	i quater	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice : (c-1) - (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) + (ibis) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o	2 980 229			2 980 229
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p	3 000 000			3 000 000
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q	3 000 000			3 000 000
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r		2 903 337		2 903 337

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) - (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de

En Euros.

Reçu au Contrôle de légalité le 13 octobre 2023

SAS SOCIETE DU PARK VALLIER

1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

92130 ISSY LES MOULINEAUX

DOSSIER DE GESTION

COEPTO

11 Rue Jean Rodier

31400 TOULOUSE

05.61.17.42.06

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF			Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS			677. 35	1 354. 75	677. 40-	50. 00-
21549000	Autres matériels d'exploitatio		4 741. 75	4 741. 75		
28154900	Amt. autres matériel d'exploit		4 064. 40-	3 387. 00-	677. 40-	20. 00-
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			4 577 911. 30	4 767 395. 44	189 484. 14-	3. 97-
21830000	Mat de bureau & informatique		6 935. 00	6 935. 00		
22500000	DSP - Bâtiments professionnels		6 592 157. 00	6 592 157. 00		
22512000	DSP - Inst générale agencement		170 882. 12	170 882. 12		
22513000	DSP - Intraparc		12 914. 60	12 914. 60		
22517000	DSP - Installation vidéo inter		20 020. 07	20 020. 07		
22519000	DSP - Signalitiques & caissons		1 391. 00	1 391. 00		
22520000	DSP - Travaux Electricité & éc		19 397. 80	17 860. 30	1 537. 50	8. 61
22521000	DSP - Autres installations		15 097. 60	15 097. 60		
22523000	DSP - Peinture murs & plafonds		4 470. 00		4 470. 00	
22527000	DSP - Autres Agencts, Amenagts		74 408. 00	74 408. 00		
22810000	DSP - Mat péage & contrôle ac		35 683. 15	35 683. 15		
28183000	Amt. Mat de bureau & informati		6 935. 00-	6 935. 00-		
28250000	Amt. parking mis en conces DSP		2 223 708. 78-	2 050 395. 90-	173 312. 88-	8. 45-
28251000	Amt. Instal & agenct conces DS		134 429. 56-	115 819. 12-	18 610. 44-	16. 07-
28252000	Amt. équip. mis en concess DSP		10 371. 70-	6 803. 38-	3 568. 32-	52. 45-
IMMOBILISATIONS EN COURS			114 639. 44		114 639. 44	
23110000	Immo en cours - Tvx de rénovat		114 639. 44		114 639. 44	
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			100 000. 00	100 000. 00		
27610000	Autres immobilisations financi		100 000. 00	100 000. 00		
Total II			4 793 228. 09	4 868 750. 19	75 522. 10-	1. 55-
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES			232 248. 30	234 282. 47	2 034. 17-	0. 87-
41110000	Clients		98 399. 90	120 574. 84	22 174. 94-	18. 39-
41810000	FAE clients exploit.		136 928. 40	117 609. 60	19 318. 80	16. 43
49100000	Prov. dép. des comptes clients		3 080. 00-	3 901. 97-	821. 97	21. 07
AUTRES CREANCES			47 951. 60	32 392. 59	15 559. 01	48. 03
40110000	Fourn. Exploitation		1 315. 78	1 315. 78		
44562300	TVA s/immo décaiss en att. 20%		108. 00		108. 00	
44565100	TVA s/décaiss en attente 20%		6 102. 40	9 860. 81	3 758. 41-	38. 11-
44586700	TVA s/fact. non parvenue immo		15 973. 92		15 973. 92	
44715000	Taxe CET		2 876. 00	1 984. 00	892. 00	44. 96
44821000	Prov. Taxe CET		18 900. 00	19 232. 00	332. 00-	1. 73-
45120000	C/CT Recette/dépense GRP Franc		2 675. 50		2 675. 50	
DISPONIBILITES			11 416. 01	8 154. 97	3 261. 04	39. 99
51111000	CB à l'encaissement		683. 90	255. 00	428. 90	168. 20
51112000	GR à l'encaissement			15. 50	15. 50-	100. 00-
51119000	CB Web + QP Résa à l'encaissem		860. 94	19. 40	841. 54	NS
51215100	Banques hors cash-pool		7 611. 07	2 370. 57	5 240. 50	221. 06
53000000	Caisse parcs Espèces		2 116. 10	5 310. 50	3 194. 40-	60. 15-
53010000	Caisse coffre parcs		144. 00	184. 00	40. 00-	21. 74-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				107. 55	107. 55-	100. 00-
48605000	CCA - Contrat Maint. des Park			107. 55	107. 55-	100. 00-

DETAIL BILAN ACTIF

[illegible]

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
CAPITAL	600 000. 00	600 000. 00		
10130000 Capital Social	600 000. 00	600 000. 00		
REPORT A NOUVEAU	1 123 744. 91-	1 283 202. 00-	159 457. 09	12. 43
11900000 Report à nouveau déficitaire	1 123 744. 91-	1 283 202. 00-	159 457. 09	12. 43
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	178 467. 23	159 457. 09	19 010. 14	11. 92
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 921 788. 00	1 998 032. 64	76 244. 64-	3. 82-
13114000 Subvention d'investissement	2 900 000. 00	2 900 000. 00		
13914000 Subvent. invest. Q/P résultat	978 212. 00-	901 967. 36-	76 244. 64-	8. 45-
Total I	1 576 510. 32	1 474 287. 73	102 222. 59	6. 93
PROVISIONS POUR CHARGES	124 511. 48	124 511. 48		
15600000 Prov. renouvellement des immo.	124 511. 48	124 511. 48		
Total III	124 511. 48	124 511. 48		
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	479 999. 66	693 333. 02	213 333. 36-	30. 77-
16400000 Emprunts externes HG	479 999. 66	693 333. 02	213 333. 36-	30. 77-
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	51. 46	90. 11	38. 65-	42. 89-
51215000 Banques dans Cash-Pool	51. 46	90. 11	38. 65-	42. 89-
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	2 503 546. 39	2 511 864. 57	8 318. 18-	0. 33-
16550000 Cautions sur badges	215. 00	215. 00		
16880000 Intérêts courus sur emprunts	1 179. 00	1 639. 93	460. 93-	28. 11-
45115000 Emprunts GRP France	2 350 000. 00	2 350 000. 00		
45115500 C/CT s/European Cash Pool	152 152. 39	155 336. 14	3 183. 75-	2. 05-
45120000 C/CT Recette/dépense GRP Franc		4 673. 50	4 673. 50-	100. 00-
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	41 408. 14	68 813. 02	27 404. 88-	39. 83-
40600000 Fournisseurs GRP	37 224. 14	59 126. 57	21 902. 43-	37. 04-
40810000 FNP exploit.	1 824. 00	7 326. 45	5 502. 45-	75. 10-
40820000 FNP S/Loyer & Redev	2 360. 00	2 360. 00		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	40 258. 56	42 028. 32	1 769. 76-	4. 21-
44572500 TVA s/encaiss en attente 20%	16 200. 69	21 045. 81	4 845. 12-	23. 02-
44583000 TVA consolidée Groupe QPH	1 236. 47	1 380. 91	144. 44-	10. 46-
44587100 TVA s/fact. à établir expl	22 821. 40	19 601. 60	3 219. 80	16. 43
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	95 843. 53		95 843. 53	
40840000 FNP immos	95 843. 53		95 843. 53	
AUTRES DETTES	4 302. 66	3 499. 66	803. 00	22. 95
41199900 Clients créditeurs	4 302. 66	3 499. 66	803. 00	22. 95
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	218 411. 80	225 259. 86	6 848. 06-	3. 04-
48700000 PCA amodiataires	151 899. 90	157 923. 09	6 023. 19-	3. 81-
48710000 PCA divers	191. 97	217. 26	25. 29-	11. 64-
48710100 PCA abonnements automatique	66 319. 93	67 119. 51	799. 58-	1. 19-

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
Total IV	3 383 822. 20	3 544 888. 56	161 066. 36-	4. 54-
TOTAL GENERAL	5 084 844. 00	5 143 687. 77	58 843. 77-	1. 14-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12		31/12/2021 12		Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	669	332. 09	646	029. 72	23 302. 37	3. 61
70601000 Pdts de cession amodiation	6	023. 19	5	994. 15	29. 04	0. 48
70613900 CA Horaires ajustements (PMS)	217.	70	332.	13	114. 43-	34. 45-
70614000 Chèques horaires (PMS)			85.	41	85. 41-	100. 00-
70614100 CA Q-Park résa	16	347. 81	12	815. 96	3 531. 85	27. 56
70614300 Espèces Horaires (PMS)	11	508. 06	10	307. 48	1 200. 58	11. 65
70614400 Cartes CB / VISA / Mastercard	156	998. 22	125	302. 33	31 695. 89	25. 30
70614500 Cartes GR Total	13	963. 41	7	950. 73	6 012. 68	75. 62
70615100 Abonnés 7*24 (c2c)	295	471. 33	347	069. 95	51 598. 62-	14. 87-
70615400 Abonnement bureau (c2c)	33	636. 41	30	366. 47	3 269. 94	10. 77
70615500 Abonnement nuit + WE (c2c)	1	717. 76	568.	73	1 149. 03	202. 03
70615900 Autres Recettes Horaire divers	14	163. 49	13	560. 83	602. 66	4. 44
70616600 Remises sur Abonnement (c2c)			91.	84-	91. 84	100. 00
70629000 Compensation financière	115	708. 80	88	000. 00	27 708. 80	31. 49
70641000 Carte perdue (c2c)	270.	79	187.	47	83. 32	44. 44
70643100 Charges locatives amodia (c2c)	3	305. 12	3	079. 92	225. 20	7. 31
70880000 Autres produits annexes			500.	00	500. 00-	100. 00-
Chiffre d'affaires NET	669	332. 09	646	029. 72	23 302. 37	3. 61
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	3	901. 97	8	048. 74	4 146. 77-	51. 52-
78160000 Rep prov. créances douteuses	3	901. 97	8	048. 74	4 146. 77-	51. 52-
AUTRES PRODUITS	7	910. 66	1	968. 24	5 942. 42	301. 92
75800000 Produits divers gestion	7	710. 66	172.	72	7 537. 94	NS
75811000 Frais de Résiliation (c2c)	200.	00	200.	00		
75861600 Rbt d'assurances			1	595. 52	1 595. 52-	100. 00-
Total des Produits d'exploitation	681	144. 72	656	046. 70	25 098. 02	3. 83
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	210	713. 56	206	933. 98	3 779. 58	1. 83
61122000 Charge s/Ct expl QPF _/_ - GRP	126	473. 64	105	725. 72	20 747. 92	19. 62
61123000 Mission Direct & Ass QPF - GRP	68	386. 00	73	876. 00	5 490. 00-	7. 43-
61125000 Sous-traitance QCR - GRP	7	344. 00	7	344. 00		
61126000 Sous-traitance ADV - GRP	4	641. 00	4	641. 00		
61354000 Location matériel de bureau			255.	20	255. 20-	100. 00-
61523600 Entretien espaces verts			2	100. 00	2 100. 00-	100. 00-
61563200 Maint. portails & clôtures	107.	55	266.	45	158. 90-	59. 64-
61610000 Assurances RC	66.	50	259.	00	192. 50-	74. 32-
61625000 Assurance DB + PE + DO	1	773. 04-	7	241. 45	9 014. 49-	124. 48-
62270000 Frais d'actes & de contentieux			673.	79	673. 79-	100. 00-
62372000 Commissions Q-Park Résa	3	269. 57	2	563. 19	706. 38	27. 56
62781000 Comm. bancaires (CB, Amex,GR,.	921.	94	669.	89	252. 05	37. 63
62782000 Frais bancaires autres	1	276. 40	1	318. 29	41. 89-	3. 18-
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	65	583. 00	60	443. 00	5 140. 00	8. 50
63511000 CET (CFE+CVAE+Plaft)	11	663. 00	11	306. 00	357. 00	3. 16
63512000 Taxes foncières	53	920. 00	49	137. 00	4 783. 00	9. 73
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	196	169. 04	195	368. 41	800. 63	0. 41
68110100 DAP immo incorp s/constr	195	491. 64	194	571. 57	920. 07	0. 47
68118300 DAP mat/mob de bureau & info	677.	40	796.	84	119. 44-	14. 99-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	3 080. 00	3 901. 97	821. 97-	21. 07-
68174000 Prov. pour clients douteux	3 080. 00	3 901. 97	821. 97-	21. 07-
AUTRES CHARGES	6 937. 77	7 812. 07	874. 30-	11. 19-
65100000 Redevances FIXE	2 562. 93	2 393. 60	169. 33	7. 07
65410000 Pertes créances irrécouv exerc	4 372. 47	5 416. 58	1 044. 11-	19. 28-
65800000 Charges diverses gestion	2. 37	1. 89	0. 48	25. 40
Total des Charges d'exploitation	482 483. 37	474 459. 43	8 023. 94	1. 69
Résultat d'exploitation	198 661. 35	181 587. 27	17 074. 08	9. 40
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	224. 00	112. 00	112. 00	100. 00
76801500 Pénalités de retard	224. 00	112. 00	112. 00	100. 00
Total des Produits financiers	224. 00	112. 00	112. 00	100. 00
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	96 662. 76	98 486. 82	1 824. 06-	1. 85-
66110000 Intérêts emprunt & dette autre	20 314. 67	27 879. 77	7 565. 10-	27. 13-
66150000 Intérêts dettes C/CT sté lié	75 543. 39	70 526. 13	5 017. 26	7. 11
66181800 Int C/CT LCL QFS Cash Pool Eur	804. 70	80. 92	723. 78	894. 44
Total des Charges financières	96 662. 76	98 486. 82	1 824. 06-	1. 85-
Résultat financier	96 438. 76-	98 374. 82-	1 936. 06	1. 97
Résultat courant avant impôts	102 222. 59	83 212. 45	19 010. 14	22. 85
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	76 244. 64	76 244. 64		
77700000 Subv invest virées au résultat	76 244. 64	76 244. 64		
Total des Produits exceptionnels	76 244. 64	76 244. 64		
Résultat exceptionnel	76 244. 64	76 244. 64		
Total des produits	757 613. 36	732 403. 34	25 210. 02	3. 44
Total des charges	579 146. 13	572 946. 25	6 199. 88	1. 08
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	178 467. 23	159 457. 09	19 010. 14	11. 92